

Dialogue

Janvier - Février - Mars N°33

Bulletin d'Informations Municipales


CAUDRY


**Le Printemps
est arrivé !!!**

*Cultivons ensemble
notre ville de
demain...*

*
Fête
de la Musique
19 Juin

*
Grand Carnaval
d'Été
20 Juin
*

- Espaces Vertspage 1
- Vie Localepages 2 à 5
- Travauxpages 6-7
- Vie Localepages 8-9
- Environnementpages 10-11
- Expression librepages 12-13
- Vie Historiquepages 14-15
- Commerce & Artisanatpage 16
- Du côté de chez vouspage 17
- Urbanismepage 18
- Vie Localepage 19
- Pêle-Mêlepage 20
- Vie Sportivepage 21
- Point Jeunespages 22-23
- Vie Associativepages 24-25
- En Brefpages 26-27
- Vie des Séniorspage 28
- Vie Localepage 29
- Pêle-Mêlepages 30-31
- Hommagespage 32
- État Civilpage 33

Chères Caudrésiennes,
Chers Caudrésiens,

Le printemps est revenu et avec lui, les fleurs. Caudry a obtenu sa 1ère fleur, elle peut être remise en question aussi je demande à chacun d'entre vous de fleurir son jardin, sa maison afin de nous accompagner dans l'embellissement de notre ville.

De nombreux chantiers se terminent qui renforcent notre position de ville Centre du Bassin de Vic (Pôle Culturel, parking central N° 3 sur la friche Lemaire), d'autres sont en cours (Quartier derrière la Crèche, Palais des Sports, assainissement rue Briand...), d'autres commenceront prochainement (Assainissement de la Place De Gaulle en Juillet et Août, travaux d'aménagement début 2005).

Caudry s'embellit et se développe mais comme dans chaque éditorial j'en appelle au civisme des Caudrésiens :

-les propriétaires de chiens doivent veiller à ce que les déjections de leurs amis à quatre pattes ne polluent pas les trottoirs -des sachets peuvent être utilisés à cette fin-

-il est rappelé que les trottoirs et caniveaux doivent être nettoyés par les riverains.

Passer du désherbant nous coûte très cher (45 000€ environ par an). J'ai demandé au garde-champêtre de faire des observations et éventuellement de sanctionner à ce sujet.

Le début du second trimestre a été marqué par le transfert à la S.A.D.E. du Service de l'Eau, suite à une décision de justice du Tribunal Administratif et du fait que l'appel n'est pas suspensif.

Vous en trouverez les développements dans ce numéro.

Bon printemps à tous et rendez-vous le 20 Juin 2004 pour le défilé carnavalesque.

Cordialement
Guy BRICOUT

Maire de Caudry
Conseiller Général du Nord

La remise des prix du concours départemental des maisons, villes et villages fleuris a eu lieu le samedi 8 novembre 2003 à Solesmes, sous la présidence de M. René CHER, Vice-Président du Conseil Général, chargé des sports, des loisirs et du tourisme, avec la présence remarquable de plus de 800 personnes.

La Municipalité est fière de vous informer de l'obtention de notre première fleur.

Le Service Espaces Verts communique....

Le saviez-vous ???

La majorité des semis s'effectue graine par graine (géraniums, sauges, oeillets d'inde, rosas d'inde, agratum...). Quant aux géraniums lierre, achyranthes, alternanthera, coléus, etc..., leur bouturage s'effectue pendant la période automnale et hivernale.

De Mars à Juin, 5 à 6 personnes travaillent aux serres pour réaliser les semis, repotages etc... Durant cette période, un jardinier effectue une permanence le week-end afin d'arroser et aérer les serres et tunnels.

Surface des serres et tunnels : 1 100 m²

Plantes produites dans le 1er tunnel : 32 000

Plantes produites dans le 2ème tunnel : 46 200

Plantes produites dans les serres en verre : 16 800



La production de l'année 2003 en quelques chiffres :

-95 000 plantes annuelles,

-8 000 bisannuelles (primevères par exp.) plantées en Mars,

-12 000 bulbes (tulipes, jacinthes, jonquilles) plantés en Oct.-Nov.,

-1 500 chrysanthèmes pour la floraison automnale.

-4 800 géraniums droits et

-2 800 géraniums lierre plantés fin mai pour la plupart.

-129 jardinières pour les balcons de la Mairie, Salle des Fêtes, etc...

-70 vasques disséminées dans la ville,

-376 suspensions pour les candélabres et appliques du centre.

Au mois de Mai, lors du bêchage des massifs floraux, sont incorporés 1kg/m² d'Hortifertif et 80 grammes d'Osmocote à libération lente (durant une période de 5 à 6 mois).

3 équipes de 4 employés sont chargées d'effectuer la plantation de toutes ces productions. Après la plantation, on dépose sur le sol, une couche de 4 à 5cm de "Terra d'Or" pour diminuer la pousse des mauvaises herbes et réduire l'évaporation d'eau ce qui minimise également les arrosages.

Pour les semis, bouturages, repotages, bacs et jardinières, nous utilisons : 150m³ de terreau comprenant : 55% de tourbe noire, 30% de tourbe blonde, 15% d'argile, 1 kg d'engrais et oligo-éléments.

Une partie des massifs floraux est pourvue d'arrosage intégré. Quant au reste, c'est à dire les vasques et suspensions, l'arrosage s'effectue à l'aide de 2 tonnes à eau avec une rotation d'environ deux fois par semaine suivant les conditions climatiques. Une fois sur 2 on ajoute de l'engrais à l'eau, à raison de 2kg pour 1 000 litres d'eau.

Il est également souvent nécessaire d'effectuer le remplacement des plantes volées ou saccagées. Durant l'hiver, nous effectuons le remplacement ou la création de plantations de végétaux, ainsi que la taille des arbustes et arbres et le bêchage des massifs où ils sont plantés.

A titre d'exemple pour l'hiver 2001-2002, il y a eu : -627 arbustes plantés, 149 arbres, 72 conifères et 2 150 rosiers.

Le bêchage des massifs floraux, quant à lui s'effectue fin Avril-début Mai et enfin en Octobre.

Guy BRICOUT, Maire et Jean-Marie DELABRE, Responsable du Service lors de la remise de la 1ère fleur

Au total, nous avons à entretenir 45 hectares d'espaces verts.

L'effectif du Service Jardin Espaces Verts comprend :

- 13 titulaires,
- 1 emploi-jeune,
- 7 C.E.S. à 20H/semaine,
- 12 C.E.C. à 35H/semaine.

En 2002 nous avons obtenu le 1er prix Départemental des Villes Fleuries pour la période estivale ainsi que le 1er prix Départemental pour la Floraison Automnale.

L'année 2004

1/La production

-90 000 plantes annuelles pour la floraison des massifs estivaux,

+12 000 primevères Acaulis pour la floraison des massifs printaniers,

+8 000 pensées pour la floraison des massifs printaniers.

Pour un coût total de 21 573, 10€

viennent s'ajouter :

-3 500 géraniums lierre

-3 300 surfinia

-800 bidens

2/Les nouveautés 2004

a/au niveau des variétés : le SUNSATIA

*avec port retombant, les coloris sont le Blanc, le Jaune et le Rouge,

*avec port érigé, les coloris sont le Crème, le Jaune et le Rose

b/au niveau des aménagements

-Les 2 giratoires RD 115A,

-Rue de la Crèche,

-Rue du Château,

-Camp des nomades,

-Bois Thicry (réaménagement).

Pour un coût total de 16 784, 85€.

Ce qui représente quantitativement en végétaux :

44 arbres, 1 417 arbustes, 65 conifères et 1468 rosiers.

-Aménagement des fenêtres en façade de la Mairie, de la rue Salengro et de la rue Marliot, avec un arrosage intégré

Pour un coût total de 3454, 72€

-Prolongement de la rue de la République en suspensions

Pour un coût total de 8942, 49€

-Aménagement du giratoire situé Boulevard du 19 Mars, avec arrosage intégré

Pour un coût total de 4354, 64€

Monsieur Jean-Marie DELABRE
Responsable du Service

Rendez-vous avec le Service GARAGE dans le N°34 de DIALOGUE

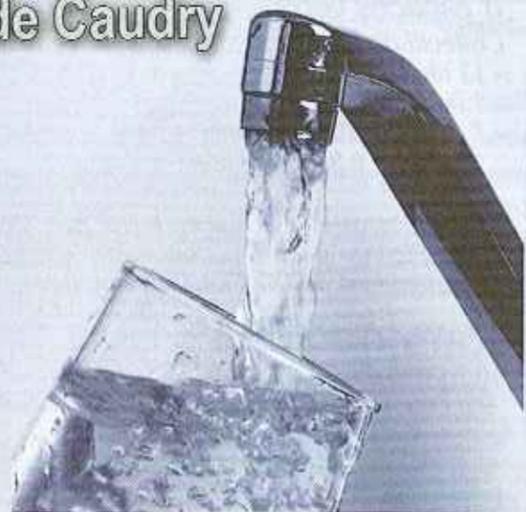
Bulletin d'information de la Ville de CAUDRY
Directeur de la publication Guy BRICOUT
Rédaction Anne DIJOLLADE, Lucie HOEZ
Photos DIALOGUE, SERVICE PHOTO UNITE VIDEO
et avec la participation de M. Yves LORRAIN
Impression Imprim ISAG 59540 CAUDRY
Numéro ISSN : 1265-8065 - Dépôt légal : 4ème trimestre 2003

Le précédent DIALOGUE a été distribué par la POSTE.

En cas de problème informer le Service Communication de la Mairie Anne et/ou Laetitia



Vers la création d'un Comité de Défense des Intérêts des Consommateurs d'eau de Caudry



Vous avez pu lire dans la presse que, malgré les efforts constants de l'actuelle municipalité, pour préserver les intérêts des consommateurs d'eau Caudrésiens, le tribunal administratif a préféré donner raison à une puissante multinationale malgré un dossier qui aurait dû la mettre en difficulté. Ce puissant groupe a imposé ses volontés ; en conséquence, le prix de l'eau subira une augmentation sensible, sans oublier que les gros travaux seront à ajouter à la facture de consommation, alors que, si la régie était restée municipale, il en eût été tout autrement.

Il n'est pas possible de se redoudre à accepter la volonté toute puissante d'un groupe financier. C'est pourquoi nous voulons créer un Comité de Défense des Intérêts des Consommateurs d'Eau de Caudry.

Si vous souhaitez adhérer à ce comité, écrivez à :

Monsieur Pierre BAZIN
C.D.I.C.E.C.
Maison des Associations
Bd Jean Jaurès
59540 CAUDRY

Une prochaine Assemblée Générale sera annoncée par voie de Presse et par la radio locale.

Merci de vouloir défendre vos intérêts.

Pierre BAZIN



Piscine Tournesol

La fin d'année 2003 a été marquée par la découverte d'un staphylocoque à la piscine Tournesol. Aussitôt fermée, les différents intervenants (services municipaux, et la Société DALKIA) se sont attachés à trouver une solution à ce problème.

Début janvier 2004, une réunion s'est tenue à Caudry, avec la précieuse aide de Mme BONNANS, ingénieur à la D.D.A.S.S.

Il en est ressorti que les staphylocoques, bactéries d'origine humaine, avaient été vraisemblablement apportés par certains nageurs. Aussi, des mesures visant à prévenir cette contamination et à apporter une amélioration à l'écrémage (opération visant à évacuer l'eau de surface où sont concentrées ces bactéries) ont été prises.

Dernièrement, une réunion avec la société DALKIA (prestataire de service pour le chauffage et le traitement de l'eau) a conduit à étudier différentes solutions pour améliorer l'impact des mesures prises (apport d'eau plus important et plus fréquent induisant une baisse de la température de l'eau).

Parallèlement à cela, il a été procédé, fin février, au nettoyage complet des gaines de ventilation. L'arrêt technique, obligatoire, a vu le remplacement du sable des filtres et la pose d'un système d'apport d'eau automatique. Ces deux dispositifs permettront d'améliorer le confort des utilisateurs.

F.-X. BRIQUET
Responsable du Service Sports

EAU Où en est-on?

Par contrat d'affermage de Mai 1993, la Ville de CAUDRY a confié le service de l'eau à la SADE moyennant certaines exigences au niveau du captage et du volume. Le but était à l'époque d'obtenir plus d'eau en raison de l'extension de CAUDRY et surtout une eau de meilleure qualité en diversifiant les sites de pompage.

Ainsi la SADE, suivant le contrat consultable en Mairie, s'engageait « à réaliser les travaux désignés ci-dessous pour assurer l'alimentation en eau potable de la Ville de CAUDRY dans les années à venir et porter à un minimum de 10.000 m³/jour la capacité des installations de production :

- Aménagement définitif du forage d'essai déjà réalisé par le Fermier par un nouveau forage et une station de pompage au lieu dit "Le Pont à Capelle" sur le territoire de la commune du Catcau.

- Construction d'un forage et d'une station de pompage située à 300 m environ à l'est du CD 74 reliant LIGNY-EN-CAMBRESIS et FONTAINE-AU-PIRE, à une distance de 150 m environ du lit du cours d'eau de la Warnelle...

... Ces travaux font l'objet du devis descriptif et estimatif annexé au présent contrat.

Sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires, les dates de mise en service de ces installations seront les suivantes:

*Alimentation du centre de loisirs : 30 Avril 1994
*Station de pompage de Pont à Capelle : 30 Avril 1994
*Station de pompage entre LIGNY-EN-CAMBRESIS et FONTAINE-AU-PIRE : 30 Juin 1995 ».

Les deux derniers engagements n'ont pas été tenus et ne le sont toujours pas, de sorte que notre production d'eau n'a pas augmenté malgré notre développement. La situation actuelle pour l'approvisionnement de nos concitoyens n'a pas évolué.

La Ville a donné du temps à la SADE pour s'acquitter de ses obligations puisqu'elle lui a envoyé deux mises en demeure infructueuses et n'a repris le service de l'eau en régie qu'à compter du 1/04/1999.

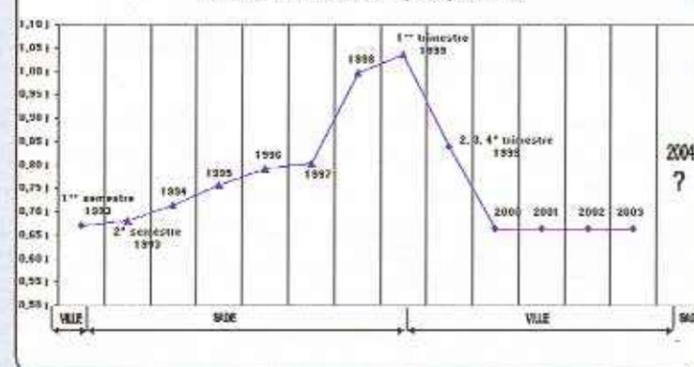
Depuis, la Ville a réalisé de nombreux travaux tant au niveau du réseau (les pertes ont été ramenées de 40% à 10%) que du château d'eau ou de la facturation. Au 5/04/2004, date du transfert, on peut affirmer que le service fonctionnait très bien.

De plus la Ville a maintenu le prix de l'eau (hors taxes complémentaires) à un niveau bas qui comprend pourtant les investissements.

Très vite la SADE et M. DEBOURGIA, usager, actuellement Conseiller Municipal d'opposition, assignent la ville au Tribunal Administratif pour contrer la décision du Conseil Municipal.



Evolution du prix de l'eau potable
Prix du m³/lit. avec surtaxe imposée par le Préfet



Après de nombreux échanges au plan juridique sur une période de 4 ans la ville a perdu en 1ère instance au motif "...qu'il résulte de ce qui précède que si la société SADE n'a pas réalisé les travaux prévus au contrat, cette inexécution est due pour une large part à des circonstances indépendantes de sa volonté...". Cette décision est pour le moins surprenante. Comment un des leaders mondiaux de l'eau qui savait à quoi il s'engageait a-t-il pu promettre à la légère ? Que penseriez-vous si on vous promettait de vous livrer quelque chose et qu'on vous fournisse tout autre chose en disant qu'on n'a pas pu faire mieux !

Désormais, la ville de CAUDRY se retrouve dans la situation d'avant 1993 au niveau du captage, avec une eau provenant d'un seul site ST BENIN que nous possédons depuis un siècle, ce qui entraîne une vulnérabilité quant aux nitrates, pesticides ou autres éléments polluants...

La SADE utilise donc la propriété de la ville pour lui fournir son eau en lui versant 0,02 Euro par m³ pompé. Par contre la ville devra voter une surtaxe pour faire face aux extensions de réseaux alors qu'elles auraient été incluses dans le prix de l'eau si nous avions gardé la régie.

Dans ces conditions, il est évident que le prix de l'eau ne pourra qu'augmenter, la régie de l'eau comme celle des pompes funèbres fonctionnant sans rechercher de bénéfices.

Dans cette affaire, à titre personnel, je reste convaincu que le fonctionnement en régie constituait la meilleure solution et je ne comprends pas la décision du Tribunal Administratif puisque les engagements pris par la SADE n'ont pas été tenus.

Pour des raisons de morale et de conviction, je reste pourtant persuadé qu'il fallait agir ainsi. Nous sommes revenus à l'application du contrat tel qu'il était prévu à l'origine et les Caudrésiens pourront bientôt juger des avantages et inconvénients des deux modes de gestion. Néanmoins, la Ville a fait appel de la décision du Tribunal Administratif et je souhaite de tout cœur pour CAUDRY et les Caudrésiens que la décision de la Cour d'Appel soit favorable à la ville.

Le Maire,
Conseiller Général du Nord

Guy BRICOUT

Fête de la Musique

Samedi 19 Juin 2004

Dès 16H : Au Café de La Victoire : accordéon rythme et chansons,
 Dès 13H : Au Café Le Country : Concert Rock avec le groupe "Kutch",
 Dès 17H : Dans les quartiers de la Ville : Animations percussions et danses africaines,
 15H30 : Ilôt Faidherbe : Concert par la Classe de Flûtes et Percussions de l'Ecole de Musique,
 16H00 : Eglise d'Audencourt : Concert par la Classe de Guitare de l'Ecole de Musique,
 17H00 : Eglise d'Audencourt : Concert par la Classe de Chant Choral de l'Ecole de Musique,
 18H00 : Quartier Maupassant : Concert par l'Orchestre Junior,
 19H00 : Maison de Quartier Blanqui : Départ de la Parade de la Batterie Fanfare,
 20H00 : Place de Gaulle ou Salle des Fêtes du Pôle Culturel (en cas d'intempéries) :

"L'Afrique en Diagonale"

Akim El Sikameya
Musique Arabe - Andalouse

Rosy
Bal Malgache



Carnaval, c'est magique ! Carnaval, c'est la fête populaire ! Carnaval, c'est le rire, la musique, la danse !

Oui, Carnaval est synonyme de grande fête où petits et grands peuvent s'amuser, se faire plaisir en écoutant des musiques qui mettent le rythme dans les coeurs. Le Carnaval 2004 sera une grande manifestation de joies que la ville de Caudry et la Commission des Fêtes sont heureux de vous offrir tous les deux ans, avec des chars colorés, des groupes talentueux, de la vie et de la lumière.

Le Carnaval 2004 met toutes voiles dehors ! Cette année, vous verrez de nombreuses nouveautés, des sociétés locales encore plus performantes, plus costumées, plus enthousiastes ainsi que des sociétés en provenance de Belgique, de Hollande et de la Région Nord/Pas-de-Calais !

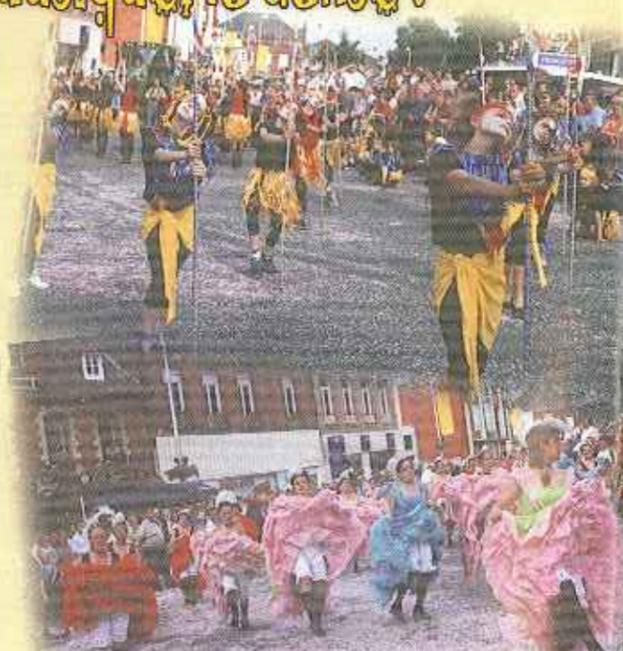
Oui, Caudry sait faire la fête et s'amuser dans la convivialité !!

Alors, soyez tous dehors sur le parcours :

Dimanche 20 Juin à 15h30

pour faire de ce Carnaval 2004,

le plus beau, le plus grand dans la joie et la bonne humeur !

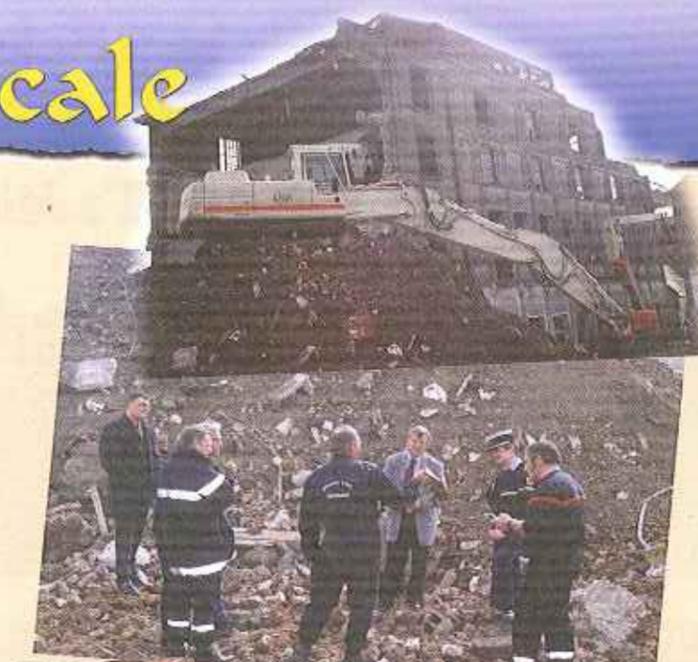


Souvenir explosif de la guerre une bombe est déterrée

Une surprise de taille attendait le conducteur d'une pelleuse sur le chantier de démolition d'une ancienne usine à proximité de la nouvelle crèche. Une bombe à hélice de l'aviation américaine datant de la seconde Guerre mondiale et d'environ 125 kg était découverte.

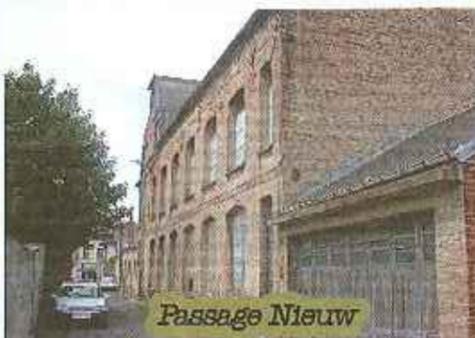
Aussitôt alerte générale ; toutes les mesures sont prises pour sécuriser l'endroit. Ensuite un PC est installé en Mairie. Il est décidé d'évacuer les habitants dans un rayon de 270 m. Mercredi, jour de la neutralisation de cette bombe, après des essais infructueux de désamorçage, l'engin est emmené par hélicoptère. On le fait exploser dans un trou creusé dans l'ancien Chemin de Ligny.

Soulagement pour tous, tout s'est bien passé : gendarmes, pompiers, Croix Rouge, Samu ou encore service du gaz et de l'électricité...sont partis et les habitants évacués de la zone dangereuse ont pu regagner leur maison.



La friche LEMAIRE : Histoire d'une démolition

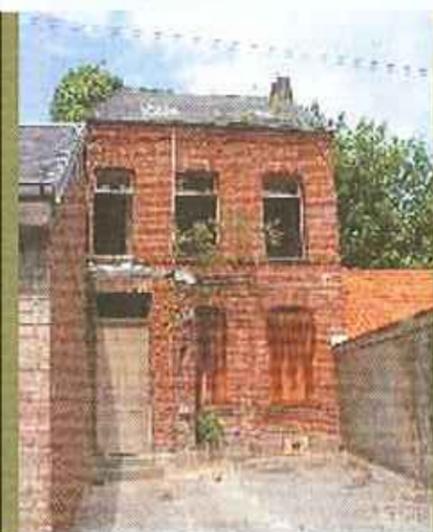
La reconquête de ce cœur d'îlot, rue Aristide Briand, constitué d'une friche industrielle enclavée, présente l'opportunité d'offrir des places de stationnement en plein centre-ville à proximité immédiate des commerces.



Passage Nieuw



Rue Aristide Briand



Descriptions des superstructures démolies :
 - 2 habitations fortement dégradées représentant 180m²,
 - 1 bâtiment d'une surface au sol de 330 m² et ses dépendances à usage industriel.
 Il s'agit d'une ancienne usine de confection (Dentelle).



Liaison plétonne



Le parking

L'aménagement de la friche

Le projet s'inscrit dans la stratégie générale de la ville, dont l'objectif est le renforcement de l'hyper-centre avec l'affirmation du pôle d'équipements et de services (Hôtel de Ville, commerces, culture, loisirs...).

l'accès : le sens de circulation sera unique pour les véhicules avec :

- l'entrée par la rue Aristide Briand et
- la sortie, rue du Maréchal Leclerc et le grand parking.
- La voie principale, au centre, sera traitée en enrobé de couleur.
- Les abords seront pavés ou constitués de dalles en béton afin de rappeler les cours d'eau sinueux. Les limites fluctuantes entre les deux matériaux permettent de faire apprécier le caractère mixte de l'espace.

Le parking principal est traité comme une vaste étendue ouverte contenant 94 places de stationnement. Le béton désactivé est choisi pour sa texture et sa couleur claire à l'image d'une crique sableuse.

Les abords sont qualifiés dans l'esprit d'un jardin architecturé : plantation de bambous et mise en scène du mur du cimetière par une plantation de bouleaux.

Jean-Pierre COLNAY
 Adjoint Technique en Mairie de Cauchy

Marché à bons de commande



Construction de trottoirs au lotissement l'Hurée des Prettes et aménagement des espaces verts



Reconstruction des trottoirs Rue Bossuet



Reconstruction des trottoirs Rue Boileau



Nouvel hangar pour le service voirie



et mise en place d'enrobés



Rénovation de la Bourse du Travail

ruo de Saint-Quentin

1ère tranche des travaux :

- Aménagement de la cuisine,
- Création d'un local rangement,
- Création d'un W.C. pour les personnes à mobilité réduite,
- Travaux divers de sécurité : Electricité, chauffage et dégagements).

Coût des travaux : 96 000€ TTC



Réhabilitation de l'étage du Service des Eaux pour l'O.M.S.A.P.

Office Municipal de Service, d'Animation et de Promotion
 Bd. Jean Jaurès

Coût des travaux : 110 000€ TTC



Vie Locale



Monsieur BLANCHET reçoit la Médaille d'Or de la Ville 25 ans au service du Cambrésis de son économie et de ses hommes.

Frais émoulu de l'Ecole Hôtelière de Nice en juin 1962, Jean BLANCHET choisit la voie des airs et se retrouve en qualité de steward sur Air France. Le goût du voyage et de l'aventure s'aiguillant, il décide de tout plaquer et file aux Bermudes. Il sera Robinson pendant une dizaine de mois. La France a continué de vivre sans lui et s'est soudainement souvenue qu'il était temps que Jean BLANCHET vienne la servir...

A l'été 1963, il entre dans la Royale. Le dernier bâtiment où il officie, en tant que Quartier Maître 2^{ème} Classe, est le porte-avion l'Arromanches.

Retourné à la vie civile, il réendosse toutefois l'uniforme en travaillant dans l'un des plus cotés des grands hôtels parisiens : Le Plaza-Athénée.

Nous sommes en novembre 1965, lorsqu'il entre chez BUITONI à Saint-Maur-des-Fossés en qualité de contrôleur qualité-fabrication. Deux ans plus tard, il est promu responsable du service innovation tout nouvellement créé.

En 1971, on le retrouve chef de production dans l'unité de Camaret-sur-Aigue dans le Vaucluse.

Fin 1979, la famille BUITONI lui confie la responsabilité technique de l'activité Surgelés, fêr de lance de la diversification. S'attelant à la mission qui lui est confiée, Jean BLANCHET va prospecter plusieurs sites pour y installer une usine. Trois sont retenus :

-un en région parisienne
-deux dans le Nord, et pour tout dire dans le Cambrésis. C'est Caudry qui sortira vainqueur.

Jean BLANCHET débarque dans le Cambrésis avec son épouse Françoise et ses quatre enfants (2 filles, 2 garçons). L'un d'entre eux travaille toujours dans le Nord.



Certains d'entre nous le connaissent bien ; il s'agit de Sébastien qui a exercé ses talents de cuisinier à l'Hostellerie du Marché à Le Cateau, et qui, aujourd'hui est à la tête d'une brigade de cuisiniers dans la table la plus cotée du moment, à Lille : l'Hospice Gantois.

Jean BLANCHET veillera à la construction et à l'exploitation de ce nouvel outil du Groupe BUITONI International.

Sept ans plus tard, en 1988, le groupe NESTLÉ rachète BUITONI International.

A peine deux ans s'écoulent et le géant helvète de l'agro-alimentaire prévoit de fermer le site de CAUDRY. Il faudra toute la pugnacité et le savoir-faire de Jean BLANCHET pour démontrer à Vevey que le site caudrésien peut être non seulement performant mais surtout très rentable.

Relever le gant stimule celui qui passe pour un homme discret, sérieux et bûcheur.

En 1992, non seulement le quartier général renonce à quitter le Cambrésis, mais surtout affirme sa volonté de poursuivre les investissements sur l'usine de Caudry, pour en faire son unité européenne de production de pizzas surgelées.

Ce soutien indéfectible s'est illustré encore récemment par la dernière enveloppe consentie, d'un montant de 6 000 000 euros permettant de passer de 18 000 tonnes en 2003 à un prévisionnel de 22 000 tonnes. Tout ceci est à rapprocher des 6 500 tonnes de 1988.

L'implication de Monsieur Jean BLANCHET dans l'environnement économique du Cambrésis l'ont conduit à siéger à la Chambre de Commerce et d'Industrie. Reconnu par ses pairs, il en est encore aujourd'hui Membre Titulaire.

Très compétent, déterminé, il ne cesse d'œuvrer pour le bien d'un territoire avec un sens approprié des relations humaines. C'est ainsi qu'il deviendra Conseiller de la Banque de France de Cambrai.

La dimension humaine, dans le monde âpre de la concurrence, a toujours été présente chez Monsieur BLANCHET. Elle s'illustrera par sa volonté de favoriser et préserver l'emploi tant au sein de l'entreprise qu'il dirige, que dans le Cambrésis.

Ce souci d'autrui, il le cultive à titre personnel au sein du Lions Club Le Cateau-Caudry, dont il fut le past-président, mais également en tant qu'administrateur de la Médecine du Travail.

Ayant fait valoir ses droits à la retraite, une manifestation avait été organisée en son honneur en salle des cérémonies de l'hôtel de ville le 27 mars dernier. De nombreux élus étaient présents afin d'illustrer l'importance de l'action pour le territoire du Cambrésis dans laquelle s'est impliqué Monsieur BLANCHET. La médaille d'Or de la Ville de Caudry lui a été remise.

Monsieur Alexis GORLINE succède désormais à Monsieur BLANCHET à la tête de la S.P.A.C.

Vie Locale

L'Actualité en images



La Fête du 1er Mai est toujours vivante à Caudry.

Les Délégués Syndicaux déposent une gerbe au pied de la Stèle d'Eugène FIEVET



Concert du 1er Mai au Théâtre de Caudry



Liste des Médailleurs du 1er Mai

1/ Echelon Argent (20 années de service)

Eric DATHY, Pascal DUCORNET, Patricia PATOUX-NICODEME, Sylvie RENARD, Georgette ROLLAND-COURBET.

2/ Echelon Argent & Vermeil (20 et 30 années de service)

Didier CONNART, Bernard DELHAYE, Jean-Paul FRANCOIS, Didier MACCAGNI, Nicole ZORN-DEL RUE.

3/ Echelon Vermeil (30 années de service)

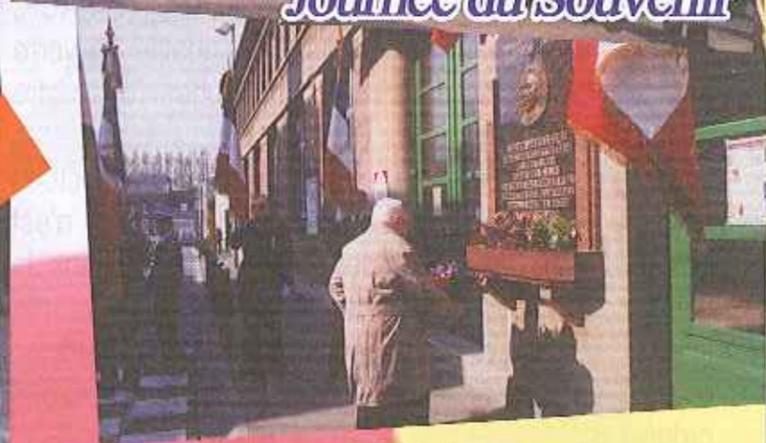
Thérèse BECUE-LEPINE, Jean-Claude BETHUNE, Béatrice CANONNE, Nadine CHATELAIN-DHORDAIN, Denise CONNART-PROUVEUR, Michèle DELACOURT, Laurette DENIMAL, Daniel DUMONT, Dominique FAGOT, Jean-Luc L'AUWARIER, Pierre LESOURD, Jean-François NOCLERCQ, Martine PION, Françoise POIRIER-BRACQ, Bernard POULAIN, Laurence SAUTIERE-EGO, Michel VAUTARD.

4/ Echelon Or (35 années de service)

Joël BONNEVILLE, Elise BOUGENIERE-PICARDAT, Michel GERNEZ, Guy GOGUILLON, Monique GRAVELINES-DEWALLE, Marie-Paule HADJADI-CLAISSE, Jean-Pierre MACHU,



Journée du Souvenir



Concours des maisons fleuries

Comme chaque année, la Ville de Caudry a décidé de participer au CONCOURS DES VILLES, VILLAGES et MAISONS FLEURIS organisé par le Conseil Général et la Comité Départemental de Tourisme.

Dans ce cadre tous les Caudrésiens souhaitant participer à ce concours sont invités à se faire connaître en Mairie auprès des Services Techniques Annexe 1 - Avant le 28 Mai 2004 dernier délai. Tél : 03.27.75.70.10

Nous vous encourageons à vous associer à cette opération dont le but essentiel est de rendre notre ville plus accueillante en améliorant notre cadre de vie quotidien, mais aussi en offrant aux visiteurs de notre cité un environnement de qualité fait de couleurs et de gaieté.

Nous comptons sur votre participation active à ce fleurissement.

Echelon Or (35 années de service) - Suite...

Juan MARTOS, Bernard VASSEUR, Krystyna VIGNOL-STARO-NIEWSKA.

Echelon Argent - Vermeil - Or et Grand Or

(20, 30, 35 et 40 années de service), Geneviève GRIFFART-MARECAILLE, Jean-Pierre MANIEZ.

Echelon Or et Grand Or

Gilberte AMEYE-LEFEVRE, René CHARDIN, Daniel LEPINE, Jacques LIBERT.

Echelon Grand Or

Jean-Paul DELMAIRE, Michel DUPAS, Christiane EGO-DRUESNE, Yvette GAILLARD-BONNEVILLE, Robert SAUTIERE, Gérard TRIBOUT.



Le verre

La Communauté de Communes de l'Est Cambrésis vous informe qu'elle vient d'être destinataire de plusieurs remarques du groupe B.S.N., GLASS PACK, centre de traitement du verre, sur la qualité du verre ménager collecté dans les communes de notre communauté.

Différents contrôles de qualité ont été effectués dernièrement et montrent que la qualité du verre n'est pas conforme au cahier des charges prévu dans le contrat de garantie de reprise, ce qui entraîne de très importantes pénalités financières et risque à terme d'augmenter le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

En effet, chaque tonne refusée par le verrier coûte à la collectivité **180 €**.

Aussi, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les indications ci-dessous :

Dans le modulo ou le bac, compartiment avant, il faut mettre uniquement les emballages en verre de couleur et en verre incolore : bouteilles, flacons, bocaux et pots.

Et rien d'autre :

ni porcelaine, faïence, grès, carrelage, terre, pierres, graviers, ciment, bois, métaux...

ni verres spéciaux, tels que verre armé, pare-brise, écrans de télévision, ampoule d'éclairage, lampe, cristal, vaisselle en verre, flacon de parfum, sirop pour la toux, perfusion, verre culinaire, verre opaline, miroir, vitre et verre non transparent et coloré...

Nous comptons sur vous.

Olivier LEVEAUX.
Responsable de la C.C.E.C.



conserves cristal ampoules grès terre et pots de fleurs porcelaine et faïence vaisselle



Mémo pratique pour bien trier

Dans le compartiment arrière du bac au couvercle jaune je ne dispose que : (en vrac et vidés de leur contenu)

- ◆ Bouteilles et flacons en plastique
- ◆ Emballages métalliques (boîtes de conserves, aérosols et boîtes métalliques)
- ◆ Emballages en papier / carton
- ◆ Briques alimentaires
- ◆ Papiers, journaux, magazines et prospectus.



Dans le compartiment avant du bac au couvercle jaune ou dans le modulo je ne dispose que : (sans bouchons et vidés de leur contenu)

- ◆ les bouteilles, les pots, les bocaux et les cannettes en verre.



Dans le bac au couvercle bordeaux je jette toutes les ordures ménagères.



**Un doute?
Une question ?
Un numéro vert
est à votre disposition
Numéro indigo :
0.820.36.03.68.**

Le droit d'expression des conseillers municipaux

Charte de bonne conduite
dans la rédaction des écrits destinés
au Journal Municipal « DIALOGUE »
Adoptée par 29 voix Pour et 3 abstentions :
MM. BEZIN, DEBOURGIA et PODEVIN
lors de la séance du Conseil Municipal
du 26 novembre 2002.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, un espace doit désormais être réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale, conformément à l'article 9 de la loi du 27 Février 2002 relative à la démocratie de proximité.

⇒ Droit de réponse immédiat

Chaque groupe reçoit avant la publication, les textes et peut répondre immédiatement.

Je me vois dans l'obligation d'utiliser mon droit de réponse face aux contre-vérités et désinformations de la liste Caudry pour Tous. Je rappelle que mon groupe n'est pas positionné politiquement, que ceux qui le composent qu'ils soient de droite ou de gauche, peu importe, ne sont pas "cartés" et que nous nous interdisons de parler politique mais seulement des affaires municipales. Il n'est pas question pour aucun d'entre nous, y compris moi, de commenter les décisions du gouvernement.

Je reproche une fois de plus, au groupe Caudry pour Tous de s'intéresser plus à la politique qu'à la gestion de la ville. En ma qualité de Maire, je défends le service public lorsqu'il est bien géré (ex : Pompes Funèbres). Si j'ai voté pour l'affermage de l'eau, étant adjoint en 1993, c'est parce que le PS impose la discipline de groupe et que les propositions de la SADE (qu'elle n'a pas tenues) étaient de nature à améliorer le service.

Je rappelle que c'est essentiellement parce que j'ai estimé avoir été trompé que j'ai démissionné du groupe en place, un an avant l'élection de 1995 et que j'avais pris une position très claire contre l'abandon de la régie, dans le journal, à l'époque.

Les Caudrésiens pourront bientôt juger que la décision de reprendre l'eau en régie était la meilleure pour leurs intérêts.

Je suis aussi comme Mr PODEVIN, pour une nationalisation de l'eau mais en attendant, il faut bien faire avec ce que l'on a...

Une fois de plus, l'aveuglement politique de Caudry pour Tous, lui fait préférer une opposition dure, même contre une décision prise à la majorité du Conseil Municipal de toute évidence dans l'intérêt de la ville.

Le Maire de Caudry,
Conseiller Général du Nord,

Guy BRICOUT.

Ensemble pour Caudry

Jusqu'à présent je me suis contenté dans cette rubrique de parler de gestion municipale comme je le fais au Conseil Municipal ou dans les colonnes de Dialogue.

Cependant, les attaques politiques incessantes (voir les numéros précédents de Dialogue) m'obligent à réagir. Je craignais d'ailleurs que cette rubrique obligatoire ne dégénère en campagne électorale permanente. Je constate que mes craintes étaient fondées.

Je déplore de la part des élus du groupe Caudry pour Tous, une politisation permanente. J'aimerais par contre entendre des propositions pour le développement de Caudry et les voir plus présents dans les commissions municipales ou dans les manifestations. Il est si facile de critiquer quant on ne fait pratiquement aucune proposition.

Nous, nous agissons y compris pour l'eau. Vous verrez dans ce numéro de Dialogue l'évolution du dossier de l'eau.

Je suis convaincu qu'il fallait faire ce que la majorité du Conseil Municipal a fait, c'est à dire reprendre l'eau en régie au motif que la SADE n'a pas tenu ses engagements. Le graphique montre bien que le prix de l'eau a été largement contenu lorsque nous l'avons distribuée en régie et encore ce prix comprend les nombreux travaux que nous avons réalisés (modélisations, travaux au château d'eau, à St Benin, logiciel de facturation, amélioration des compteurs...). Le service a beaucoup été amélioré pendant que nous le gérons et encore nous n'avons eu que peu de temps pour le faire.

Notre régie n'a pas réalisé de bénéfices ; ce n'est pas le cas des multinationales. Une grande partie de la population s'est mobilisée derrière nous et je sais qu'un comité de défense des consommateurs est en train de se constituer. Merci à eux.

Dans ces conditions, je ne comprends pas l'hostilité systématique du groupe Caudry pour Tous à cette position, opposition qu'ils ont affirmée lors de chaque Conseil Municipal. Je ne comprends pas que Mr DEBOURGIA, usager, mais faisant partie à l'époque de la liste d'opposition, et actuellement Conseiller Municipal d'opposition, ait assigné la Ville au Tribunal Administratif pour faire annuler la décision de reprise du Service des Eaux, confortant ainsi la position d'une multinationale et fragilisant la ville.

J'aimerais connaître la motivation d'une telle position, car je ne peux concevoir qu'un élu aille à l'encontre de l'intérêt des usagers. Dès lors que la décision de reprendre en régie était votée par le Conseil Municipal, la solidarité (mais tout le monde n'en a pas la même conception) aurait voulu que toutes les énergies se mobilisent pour défendre cette position.

Le Maire de Caudry,
Conseiller Général du Nord,

Guy BRICOUT.

Caudry pour tous

Chères Caudrésiennes, chers Caudrésiens,

La droite et la gauche ce n'est pas la même chose, les Caudrésiens l'ont très bien compris en votant à plus de 55 % pour la liste de gauche le 28 Mars, ce qui révèle le fossé qui se creuse entre le positionnement à droite de notre maire et ses administrés. La gauche, c'est la prise en compte de l'intérêt de tous, notamment des plus démunis, la droite c'est la loi du plus fort, plus d'avantages pour les plus riches...

Monsieur le Maire dont les amitiés sont à droite se dit proche des préoccupations des gens. Il se dit particulièrement très près des seniors, alors comment peut-il soutenir un gouvernement de droite dont le ministre de la santé suggère un "spécial santé" pour les 70-75 ans et plus, qui extrait de l'assurance maladie les dépenses liées au vieillissement ?

Comment Monsieur le Maire peut-il soutenir ce même gouvernement de droite concernant les allocations logement ? Leur revalorisation est-elle encore à l'ordre du jour ? Les conséquences d'un budget logement 2004 tronqué pèsent sur les familles les plus modestes. Alors que les loyers n'ont cessé d'augmenter dans le privé comme dans le public, en moyenne de 2,7 % en 2002 selon l'INSEE, le gouvernement n'a pas revalorisé les allocations logement en Juillet 2003. On constate que 6,1 millions de foyers allocataires attendent cette revalorisation, alors que le budget 2004 est amputé de 200 millions d'euros.

Dans tel cas de figure, deux solutions semblent envisagées par le ministère du logement :

*Réduire le nombre d'allocataires

*Ne pas revaloriser les allocations logement cette année

Aucune de ces solutions n'est acceptable. Il est inconcevable que le gouvernement puisse envisager de faire des économies sur les familles les plus modestes, alors que le poste logement pèse de plus en plus lourd sur leur budget.

Transparence : mot prononcé souvent par Monsieur le Maire qui voudrait faire avaler qu'il suffit de revendiquer cette transparence pour nous persuader de la pertinence et de l'auto-suffisance de son exposé. Tout montrer (enfin laisser croire qu'on le fait) ne démontre rien. La transparence n'est pas un outil d'analyse au service du débat et de la critique, mais sous son apparente évidence, elle cache mal son rôle d'alibi dans une communication trop étudiée qui dissimule l'essentiel. Ce qui suit, Histoire d'eau, en est la parfaite illustration.

Secret de polichinelle, l'information est tombée officiellement lors de la réunion du Conseil Municipal du 31 Mars : la distribution de l'eau est à nouveau gérée et surtout facturée à compter d'Avril, par la SADE, filiale de Générale des eaux, sur décision de justice.

En début de la réunion du Conseil Municipal, pour éviter les critiques directes, le Maire a demandé aux représentants de la SADE d'exposer les conséquences de cette décision. Les Conseillers Municipaux sont restés sur leur faim d'explications, mais ils ont très bien compris que le prix de l'eau augmente considérablement ; en attendant que si la ville perd son procès en appel, il'avoir à régler à la SADE des dommages et intérêts dans deux ans. Les frais de justice ne sont pas plus négligeables.

Le Maire n'était pas à l'aise, car maire adjoint aux finances, il s'était prononcé pour la privatisation !

Pour devenir Maire, il avait axé sa campagne électorale sur son engagement d'un retour à une régie municipale, qualifiant la SADE de "filiale d'une multinationale qui réalise de gros profits".

A la veille de la récente décision de justice, il a affirmé que son dossier était à toute épreuve, le Secrétaire de mairie parlant pour sa part d'un dossier "Béton".

Résultat lamentable, aux conséquences d'une gravité encore imprévisible pour le contribuable Caudrésien !

Rappelons que les élus communistes se sont toujours prononcés pour une régie municipale. Le bon sens !!!

Quant aux élus socialistes actuels, ils ont toujours souhaité une nationalisation des ressources d'eau potable et de sa distribution, tout en demandant au Maire de respecter un contrat dont la rupture sans motif important pourrait s'avérer très préjudiciable pour la ville.

Une fois de plus nous avons raison !!!

Les Conseillers d'opposition de Gauche
B. PODEVIN, J. DEBOURGIA, G. BEZIN

"Pour une gestion plus adroite"

La gestion de l'eau a changé de main comme prévu suite au procès contre notre ancien fermier. Depuis, l'eau a augmenté, c'est vrai ! Mais faut-il en faire un drame ? C'était prévisible et même inévitable, elle devait de toute façon augmenter plus ou moins.

Faut-il continuer à en faire une pomme de discorde ? et ce à 3 ans des prochaines élections : je ne le crois pas.

Il est vrai que nous avons toujours prédit ce qui est arrivé, à savoir que le lion pulvériserait le moustique. Nous croyons savoir qu'avec le temps, M. le Maire reconnaît, du moins en privé, avoir peut-être un peu péché par excès d'optimisme et de confiance en lui.

Après tout, l'erreur est humaine et elle ne doit pas occulter les progrès indéniables réalisés dans notre cité depuis quelques années, tant sur le plan économique que culturel, même si nous n'avons pas toujours été d'accord sur le rythme, le prix et même l'opportunité de certains d'entre eux.

N'en parlons plus et voyons comment sortir le moins mal possible de ce faux pas. L'augmentation du prix de l'eau n'a rien en soi d'extraordinaire :

Gaz, électricité, fuel, tout augmente régulièrement. Ce qu'il faut absolument éviter ce sont les punitions que pourrait nous infliger, dans un esprit de vengeance, notre adversaire d'hier, s'il gagne en appel.

En conséquence la seule chose à faire maintenant, plutôt que de rabâcher les "je l'avais bien dit" ou pire encore les "c'est bien fait pour lui" est de serrer les rangs dans une espèce d'union sacrée avec pour objectif de gagner le procès d'appel ou pour le moins d'en limiter au maximum les conséquences qui, hélas et comme d'habitude, retomberaient sur nos concitoyens.

On pourrait résumer tout cela en disant que dans cette affaire, le principe de précaution très à la mode actuellement, n'a pas été suffisamment respecté.

Il est loin d'être de même s'agissant de l'opération de déminage qui a récemment animé le train-train quotidien de notre cité.

Caudry n'ayant jamais subi de raids aériens utilisant un tel type de bombe, il ne pouvait s'agir que d'un engin ramassé on ne sait où et ramené à Caudry, à grand renfort de pelleteuse de camion et de bull dozer, le tout sans précaution particulière, au milieu de mètres cubes de gravats divers, puis balancé sans ménagement là où on l'a trouvé. Dès lors fallait-il déployer ce luxe de précautions monopolisant une armée de spécialistes aux ordres d'une "cellule de crise" digne des grands cataclysmes naturels et occasionnant un manque à gagner non négligeable, aux petits commerces du Centre Ville, déjà fragilisés par bien d'autres causes.

Que l'on ne se méprenne pas sur mes positions dans cette affaire. A la place de la Municipalité j'aurais fait de même car personne ne peut ni ne veut prendre aucun risque dans un cas semblable. Ce n'est pas cela qui me choque mais la dérive actuelle à laquelle on assiste.

Ce principe de précaution envahit tout de plus en plus et rendra bientôt impossible quelque action que ce soit.

Si cela continue, toute initiative de la part d'un décideur devra passer par une analyse de tous les risques potentiels, même les plus improbables et devra s'accompagner d'un luxe de précautions paralysantes et onéreuses afin qu'il puisse dégager sa responsabilité quoi qu'il arrive.

On a beau dire que le risque zéro n'existe pas, il semble que personne ne veuille plus en prendre le moindre.

L'homme d'action, l'entrepreneur étant par définition quelqu'un qui bâtit sa réussite en prenant des risques, je crains que cette sorte d'homme, la seule susceptible de créer de la croissance et des emplois, ne soit en voie d'extinction et que notre pays ne devienne un peuple d'exécutants frileux, satisfait d'une vie médiocre, mais ultra sécurisée.

On est loin des pionniers du "rêve américain".

Mélanie ETHUIN,
Conseillère d'opposition de Droite.

Le quartier de la Gare du Nord

Si on parlait histoire...

En 1853, la Compagnie des Chemins de fer du Nord avait sollicité du Conseil Municipal de Clary, chef lieu de canton, l'autorisation de passer sur le territoire de la commune et d'y construire une gare.

Confrontée à un refus catégorique des édiles, la Compagnie se tourna vers les élus caudrésiens qui avec beaucoup d'enthousiasme acceptèrent et offrirent le terrain.

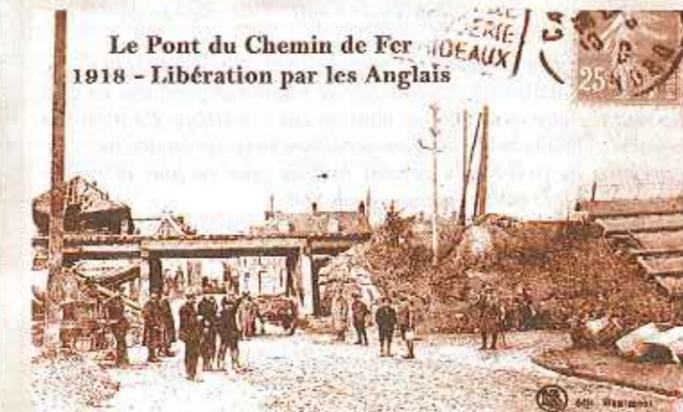
Pour Caudry c'était une aubaine... inespérée...

C'est ainsi que la première ligne de chemin de fer, qui établissait la relation de Caudry avec Lille et Paris, fut inaugurée en grande pompe en 1858.

La gare qui, en 1859, accueille déjà 18 438 voyageurs, très satisfaits d'ailleurs, ne se situe qu'à environ deux kilomètres du centre ville et est la fierté des Caudrésiens qui la visitent par plaisir et la font visiter...

Bien entendu, il faut le plus rapidement possible établir la relation ville-gare, mais il faudra attendre néanmoins la fin du XIX^{ème} siècle où sera réalisée l'urbanisation de la rue de St Quentin ainsi que sa complète transformation, pour que ce souhait se réalise pleinement.

Au cours de la guerre 14/18, la gare du Nord fut en partie détruite par les bombardements ainsi qu'une grande partie du quartier situé près de la route de Clary et de Ligny après le pont, celui-ci étant même très endommagé.



Le Pont du Chemin de Fer
1918 - Libération par les Anglais

Elle fut reconstruite à l'identique dans les années 20 et complètement rénovée en 1963 présentant ainsi un nouvel aspect extérieur et intérieur aux nombreux acheteurs étrangers qui venaient du monde entier conclure des marchés pour acheter le tulle et la dentelle produits par nos fabricants.

La réputation de Caudry allait s'accroître et ses productions (robes, etc...) être adoptées par les plus hautes personnalités féminines nationales et mondiales.



La Gare du Nord en 1920
- Vue extérieure côté voies -

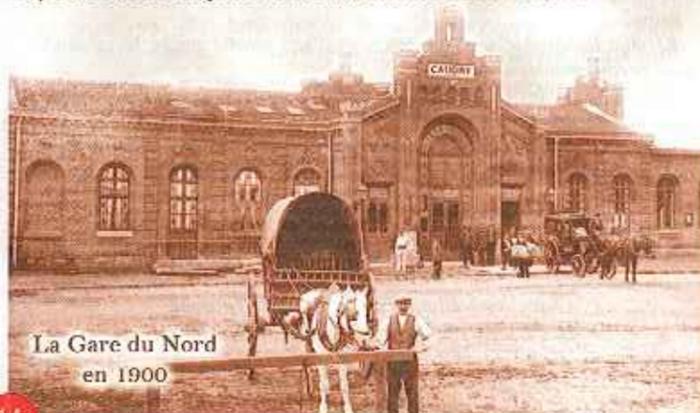


Le Pont du Chemin de Fer
en 1923

Retour en arrière ...

Historiquement la Gare du Nord à Caudry avait pris une extension tout à fait remarquable au niveau bien sûr des voyageurs, mais aussi et surtout grâce à son activité dans le domaine commercial avec les nombreuses expéditions journalières des fabrications caudrésiennes.

Pour répondre aux nécessités et aux besoins, un hall avait été construit dans l'enceinte de la gare, destiné à la réception et au tri des colis ainsi qu'à leur chargement dans les wagons expédiés tous les jours dans différentes destinations.



La Gare du Nord
en 1900

La Gare du Nord en 1905



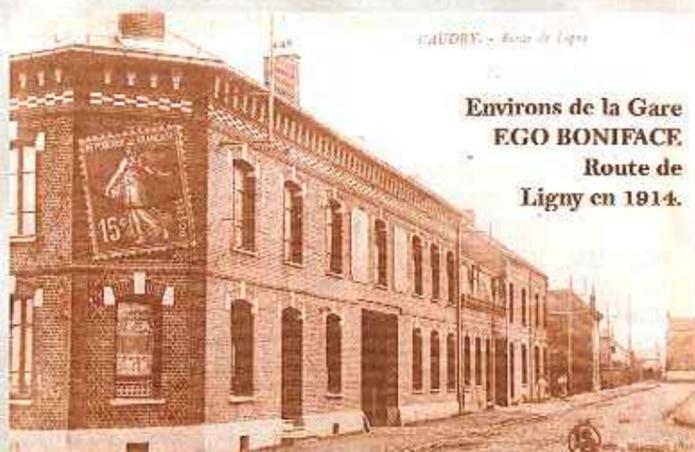
Caudry (Nord) - La Gare du Nord, vue extérieure

La Gare du Nord en 1906



Un deuxième hall avait été réalisé et fut réservé aux Etablissements EGO BONIFACE, transporteurs, correspondants du Chemin de Fer, chargés de la prise en charge des colis chez les fabricants de tulle, dentelles, broderies de Caudry et environs, à l'aide de voitures à cheval.

A cette époque les Etablissements EGO BONIFACE disposaient de 40 chevaux. Ces voitures attelées desservait également les villages des environs et des tombereaux livraient aux industriels le charbon qui arrivait en gare de Caudry chaque jour, souvent par rames.



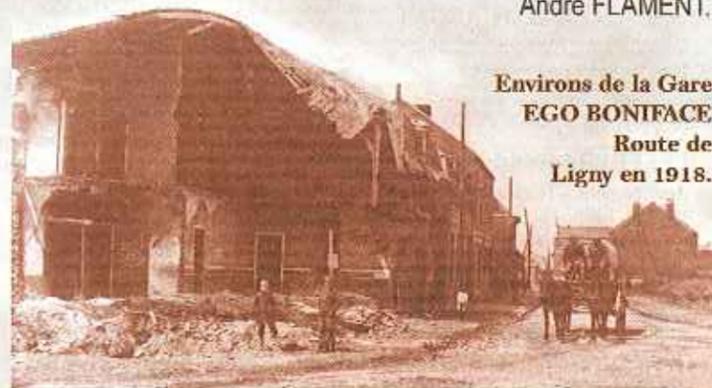
CAUDRY - Rue de Ligny

Environs de la Gare
EGO BONIFACE
Route de
Ligny en 1914.

Comme on peut le constater la gare de Caudry répondait aux besoins des habitants et à ceux des activités commerciales qui augmentaient de jour en jour.

Malheureusement la conjoncture et les événements mondiaux défavorables contribuèrent à son déclin commercial au profit des services routiers.

André FLAMENT.



Environs de la Gare
EGO BONIFACE
Route de
Ligny en 1918.



Environs de la Gare - l'ancienne Sucrierie.



Une maison
historique
sur la
Place de
la Gare
du Nord.

Buvette de
la Gare
tenue par
Dicudonné
BASQUIN,
personnage
connu de tous
les Caudrésiens.

Cette maison fut démolie en 1972.

Commerce et Artisanat



Des artisans à votre service...



Pour tous vos travaux d'agencement et de rénovation intérieur et extérieur :

EJPM Construction
Entreprise générale de bâtiment
Constructeur de maisons individuelles
76 Bd Jean Jaurès
03.27.75.26.85

GREMELLE Construction
Maçonnerie - Plâtrerie - Isolation
Rénovation - Façade
243 rue Briand
03.27.75.08.90

LEFEBVRE Robert
Agencement - Rénovation
182 rue Barbusse
03.27.85.09.95

JEG Habitat
Aménagement - Transformation
(intérieur et Extérieur)
113 rue Barbusse
03.27.27.41.97

YAN Rénovation
Tous travaux intérieur et extérieur
Fermeture bois, aluminium et PVC
6 rue Carnot
06.80.26.39.49

SOBATAL
Fabrication et pose menuiserie aluminium
Pose menuiserie PVC
237 rue Barbusse
03.27.76.37.37

Ets DE GRAEF
Menuiserie - Agencement
ZI rue de Wedel
03.27.85.04.91

ATOUT Carrelages
Négoc et Pose de Carrelages
230 rue de la République
03.27.75.83.00

Les Plâtreries du Cambrésis
Plâtrerie - Isolation - Peinture - Décoration
151 rue Barbusse
03.27.75.14.05

BOUCHEZ Yves
Peinture - Revêtement de sols et murs - Vitrierie
9 rue Jardines
03.27.85.51.10

SARL Menuiserie VINCENZI
Menuiserie Bois - PVC - Alu - Agencement - Isolation -
Fermeture - Parquet
103 rue de Valenciennes
03.27.76.19.43

SARL PILARD Frères
Peinture - Revêtement sols et murs
Vitrierie
29 rue Brossolette
03.27.76.04.41

FRUIT Bernard
Peinture - Revêtement sols et murs
Vitrierie
22 Route de Clary
03.27.85.06.21

PLET Père et Fils
Peinture - Revêtement sols et murs
Vitrierie
6 rue Stephenson
03.27.85.54.75

STYL Façade
Ravalement de façades
ZI - rue de la Ramette
03.27.85.83.95

SARL NORD Ravalement
Ravalement de façades
Étanchéité - Hydrofuge
6 route de Clary
03.27.75.00.33

Pour tous vos travaux de toiture :

POULET Jean-Raymond
Couvreur - Zingueur
29/31 rue de Venise
03.27.75.29.54

DEFOSSEZ Jean-Luc
Couvreur - Zingueur
7 rue de Calais
03.27.76.18.59

LEFEBVRE David
Couvreur - Zingueur
193 quatre rue Barbusse
03.27.85.62.95

Pour tous vos travaux d'électricité, chauffage, climatisation, sanitaire... :

SARL LEFEBVRE électricité
Electricité Industrielle et Générale
114 rue Pasteur
03.27.85.11.36

ETS POULAIN
Electricité générale
Plomberie - Sanitaire
218 rue de St Quentin
03.27.70.41.67

GRANSARD Gérard
Plomberie - Sanitaire
Chauffage central
5 rue Ampère
03.27.75.05.57

LEDIEU René
Chauffage Central - Sanitaire
22/5 rue de l'Égalité
03.27.85.80.03

DOUAY-COLLINSE
Chauffage Central - Electricité
Sanitaire - Climatisation
73 rue de la République
03.27.85.00.65

SARL GUIDET et Fils
Chauffage - Sanitaire
Climatisation - Traitement des Eaux
58 rue Barbusse
03.27.85.04.47

Ets PLEZ Daniel
Chauffage - Sanitaire
Ramonage chaudières
et Cheminées
27 rue Aupicq
03.27.85.91.13

Envie de faire installer une antenne TV ou une parabole ? un appareil en panne ?... :

S.A.T. Joël FIEVET
Installation d'antennes TV et paraboles
Vente et dépannage TV - Vidéo
Distributeur Canal+, Canal Sat et TPS
6 rue des Bouleaux
03.27.85.64.09

CARLIER JR
Installation paraboles
Service Après-Vente
12 rue Gambetta
03.27.85.10.83

LABADIE Pascal
Dépannage TV - Vidéo - Hifi
256 bis rue A. Briand
03.27.76.07.46

CAUDRY Dépannage
Dépannage et vente
d'électroménager toutes marques
ZA RN 43 - rue de Bruxelles
03.27.85.40.19

SARL RICHEZ Jean-Michel
Serrurerie - Ferronnerie
Menuiserie métallique, aluminium et PVC
83/85 rue Négrier
03.27.85.04.20

S.P.C.C.
Espaces verts - Clôtures
Portails avec ou sans motorisation
8 rue Carpeaux
03.27.76.43.43

PASCUAL José
Tapissier - Garnisseur
Matelassier
210 rue de St Quentin
03.27.70.35.85

Transport et TP PRUVOT
Démolition - Terrassement - Evacuation
Remblais - Aménagement d'accès
74 rue de la Sucrierie
03.27.85.91.60

et aussi :

DU CÔTÉ DE CHEZ VOUS...



Ouverture de l'Écurie du Jeune Bois

Les chevaux vous attendent

L'Écurie du Jeune Bois a ouvert ses portes récemment. Club affilié à la Fédération Française d'Equitation, il propose des cours, des stages, de la pension pour chevaux et poneys. Encadrée par un moniteur diplômé d'état, Mr Emmanuel CAZIER, la structure est composée d'un manège courant, d'une carrière extérieure, de nombreux paddocks en herbe. Le passage des galops y est possible.

Pour tout renseignement contacter le 06.88.13.16.75.
Écurie du Jeune Bois - rue Jean Jaurès
59157 BEAUVOIS-en-CIS.



Mini Golf

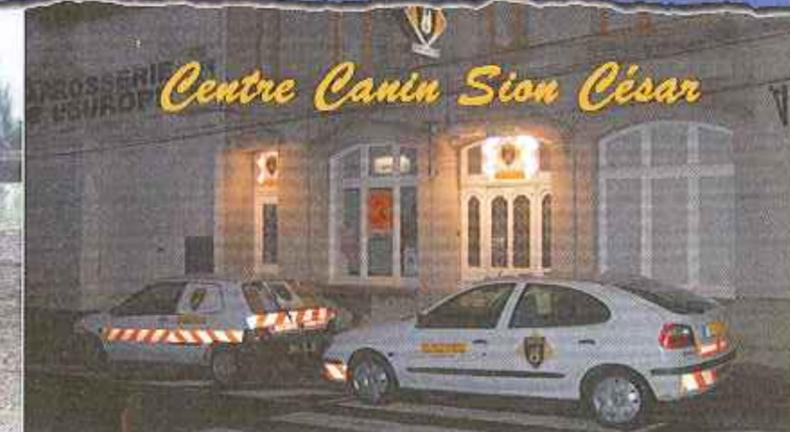
Les beaux jours sont arrivés et nous avons le plaisir de vous informer que le mini-golf a réouvert ses portes depuis le 30 avril.

Dans un cadre accueillant, les centres aérés, les associations ou toute personne désireuse de faire une partie de mini-golf pourront s'en donner à coeur joie.



Pour tout renseignement :

Mini-Golf
12 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
59540 CAUDRY
Tél. : 03.27.85.34.91



Notre solution sécurité



De la passion du chien de garde est venue la passion du métier de la sécurité. Installée depuis 1963, la société SION César assure la sécurité, le gardiennage, la protection des biens et des personnes. Eleveur de chiens de garde, Maître-chien, convoyeurs de fonds, SION César offre des services très diversifiés et est à la disposition de ses clients 24h sur 24, Week-end et jours fériés. Récompensée par le réseau National d'Assistance, la société AQUILA a décerné à cette société le Certificat d'agrément 2003 mention 2 étoiles. Il atteste de la qualité de son organisation et de ses prestations pour

l'année en cours. La société SION César propose diverses prestations : surveillance des biens et des personnes (interventions sur sites, contrôle d'accès, permanence téléphonique, ouverture et fermeture d'accès...), interventions ponctuelles et événementielles (galas, festivals, déplacement ministériel, célébrités...). Les équipes s'adaptent aux lieux afin de contrôler toute activité suspecte. Tous les agents sont équipés d'outils de communication qui permettent d'appréhender toute situation avec le maximum de sécurité et de professionnalisme.

Une communication étroite avec les clients permet de mieux comprendre les problèmes afin de rechercher les solutions adéquates. Que ce soit en pleine nuit, un jour férié ou un dimanche après-midi, la société SION César reste en alerte pour une éventuelle mission urgente. Elle s'engage au niveau de la responsabilité contractuelle, civile et professionnelle sur chacune de ses missions.

Pour tout renseignement :
César SION - 101 rue de St Quentin - BP 25
59541 CAUDRY Cedex
Tél. : 03.27.78.16.22 - Fax : 03.27.70.38.21
Portable 24h/24 : 06.81.27.50.00.
www.cesar-sion.com



Si vous êtes installé à Caudry et que vous n'apparaissez pas sur cette liste, merci de vous faire connaître auprès de Mme Agnès DERIEUX-BERANGER, Adjointe au Commerce et à l'Artisanat : 03.27.85.25.18 (aux heures de bureaux).



DOSSIER SPECIAL LOGEMENT

Le logement à Caudry... Quoi de neuf?

**Démolition de la friche DENOYELLE,
pour la construction de 42 logements.**



2 immeubles de quarante-deux logements sociaux vont sortir de terre, sur le chantier de la friche Denoyelle, rue de la crèche à Caudry.
- l'un sera composé de vingt logements Collectifs Plus (Prêt locatif à usage social)
- Et le deuxième de vingt-deux logements Collectifs P.L.S. (Prêt locatif social)

Caractéristiques des logements proposés :

- 9, type 2 - Superficie : 50 à 55m²
- 21, type 3 - Superficie : 60 à 67m²
- 12, type 4 - Superficie : 73 à 87 m²



à savoir :

2 types 4 en duplex seront aménagés pour les personnes handicapées, en rez-de-chaussée.
Egalement prévu, 40 boxes-garages en sous-sol (Accessibles à l'aide d'un badge électronique).

Quelques généralités....

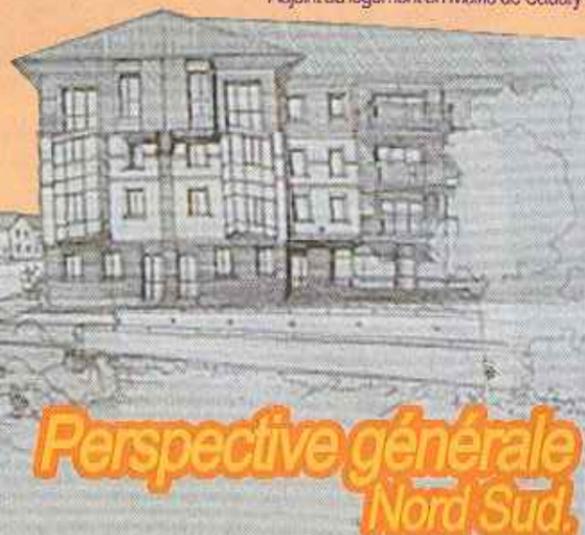
Avant de signer le bail...

Le propriétaire peut vous demander :
- Des justificatifs de vos ressources afin de s'assurer que vous pourrez assumer le loyer...
Vous pouvez, sous conditions de ressources, bénéficier d'une aide au logement. Dans certains cas, elle est versée directement à votre propriétaire et vient en déduction du montant de votre loyer.
Renseignez-vous auprès de votre Caisse d'Allocations Familiales.

Un logement social...

Vous pouvez en bénéficier, sous réserve que vos ressources soient inférieures à un plafond réglementé et qu'il y ait des logements disponibles. Renseignez-vous auprès des organismes H.L.M.
Vous pouvez demander une aide au "Fonds de solidarité logement". Cette aide peut couvrir le dépôt de garantie (son montant est limité à deux mois de loyer hors charges) et les frais de location divers auxquels vous avez à faire face.
Adressez-vous à une assistante sociale ou au F.S.L. de votre département. Attention, vous ne pouvez pas obtenir à la fois l'aide du F.S.L. et d'un organisme 1% logement pour financer la même dépense, par exemple : "le dépôt de garantie".

Monsieur Pierre FOVEZ
Adjoint au logement en Mairie de Caudry



**Perspective générale
Nord Sud**

Nos Géants sur le parcours du Paris-Roubaix

A l'initiative de la Communauté d'Agglomération "Portes du Hainaut", 78 géants de notre région ont été installés tout au long des 250 km du parcours de la 102^{ème} édition du Paris Roubaix qui a eu lieu le 12 avril dernier.

Nos géants "Bâtisse et Laitte" furent installés sur le 1^{er} secteur pavé de l'épreuve, à la sortie d'Inchy-en-Cis, au bord de la RN 43. Ils ont un rendez-vous avec le cyclisme...le 7 juillet prochain pour l'étape du contre la montre par équipe du Tour de France.



Avis d'informations

ter
NORD
VOIX DU NORD

SNCF

Afin de vous faire découvrir les différentes offres de la SNCF, une hôtesse sera à votre disposition en gare de Caudry les :

**Judi 3, Vendredi 4 et Lundi 7 Juin
de 9h05 à 12h et de 13h à 16h50**

Recensement Militaire

Même si la loi du 28 octobre 1997 fait disparaître le Service National, l'opération du recensement reste obligatoire, d'autant que l'attestation qui est remise à cette occasion est nécessaire pour se présenter à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, par exemple). Cette démarche permet également l'inscription d'office sur la liste électorale à l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 1988 sont donc invités à se présenter en Mairie en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire de la 1^{ère} période 2004. Pour ce faire, ils sont invités à se munir, en priorité, du livret de famille de leurs parents ou, à défaut, d'une pièce d'identité.

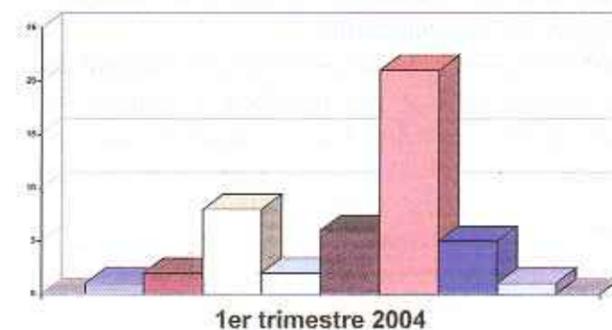
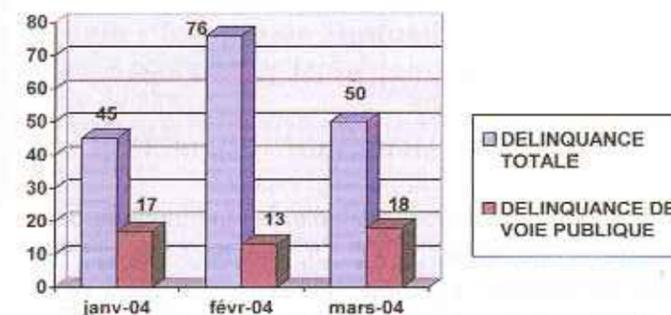
Statistiques de délinquance sur la Commune durant le 1^{er} trimestre 2004

établies par la Brigade de Gendarmerie de Caudry

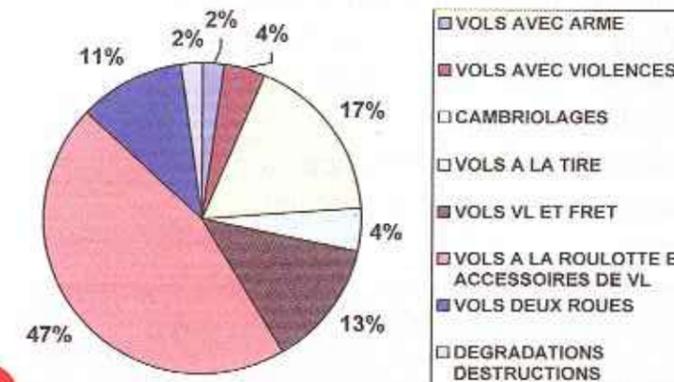
Le nombre de faits constatés s'élève à 171 dont 48 faits de délinquance de voie publique. Les vols à la roulotte et d'accessoires de véhicule, suivis des cambriolages, demeurent les principales infractions de voie publique récurrentes et ce, malgré l'action de la brigade et l'arrestation de plusieurs délinquants locaux.

La lutte contre ces catégories d'infractions constituera l'un des objectifs prioritaires des prochains mois.

Au cours du premier trimestre 2004, la brigade a constaté trois accidents corporels de la circulation routière comptabilisant cinq blessés légers et localisés RN 43, rue de Bruxelles et intersection des rues Postry et Pasteur.



1^{er} trimestre 2004





Communiqué de la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie de Cambrai



Les Antibiotiques, c'est pas automatique

Rhino-pharyngites, angines, bronchites...
Chaque hiver, nos enfants sont malades
et soignés le plus souvent par
antibiotiques.

Est-ce vraiment utile ?

Est-ce bien le traitement approprié ?

Pour en finir vite avec la maladie, les antibiotiques ont
l'image de "potion magique". Or, plus de 7 fois sur 10
chez les enfants, les antibiotiques ne servent à rien
contre les infections virales. De plus, ils n'agissent pas
directement sur les symptômes.

A force d'être mal utilisés, les antibiotiques risquent de
devenir inefficaces face aux bactéries à l'origine de
maladies graves comme les pneumonies ou les
méningites.

Pour la santé de nos enfants
apprenons à mieux utiliser

Parlez-en à votre médecin.

Pour l'aider à diagnostiquer
l'origine bactérienne ou virale
d'une angine, le médecin
dispose d'un test rapide et
indolore : le T.D.R.

Selon le résultat, il décide de
prescrire ou non des antibioti-
ques



Vous jouez du Clairon, du Tambour,
venez nous rejoindre dans les rangs
de la Batterie Fanfare de Caudry
Les répétitions ont lieu
le samedi à 14h à l'école
de Musique, rue Osbert.



La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Cambrai plus proche de vous...

Pour vous rendre un meilleur service,
*la permanence d'accueil de CAUDRY est ouverte :
le Mercredi et le Vendredi
de 9h à 12h et de 13h à 16h
au Centre Socio-Culturel, rue de la République.

*Journée d'information sur la carte VITALE
Vendredi 21 Mai 2004 de 8h à 12h
et de 13h à 17h
au Centre Socio-Culturel, rue de la République.



Recensement de la population

Durant les mois de janvier et février 2004, s'est déroulé le
recensement de la population sous la forme d'un sondage.
C'est ainsi que 8 % de la population ont été recensés par
des agents désignés par la Mairie et placés sous le
contrôle de l'I.N.S.E.E. Vous avez peut-être fait partie de ce
sondage.

La Direction Régionale fait savoir qu'un programme de
mesure de qualité et de vérification des informations
collectées lors du recensement va être mis en place. C'est
ainsi que des expertises auront lieu à Caudry dans la
période du 13 avril au 31 mai 2004. Celles-ci seront
confiées à un enquêteur de l'I.N.S.E.E ; Il sera muni d'une
carte officielle l'accréditant pour cette démarche.
Je vous demande de lui réserver le meilleur accueil.



Les Manifestations Sportives à venir...



Fitness - G.E.A. en pleine forme

L'association affiliée à la "E.P.M.M. - sport pour tous" s'est distinguée lors
de l'après-midi du Noël des Anciens, par la qualité de sa présentation.
Danses variées (Moderne - Cabaret - Crazy - Orientale - Salon - French
Cancan) tout cela encadré par la dynamique Christine, brevetée d'Etat, et
accompagnée par Luc et Cyril GABET et les petits chanteurs de Caudry.
Un autre groupe a participé au Téléthon, d'autres participeront au Carnaval
d'été.

Créé en 1965, ce club se place au 1^{er} rang des associations fédérales, par
le nombre croissant de ses adhérents, 9 cours par semaine sont proposés.

Lundi à 18h30 - Salle Sautière - Body Sculpt
Mardi à 9h30 - Salle des Tullistes - Gym Tonic
Mardi à 18h30 - Salle Sautière - Step
Mercredi à 19h - Salle des Tullistes - Aérobie
Mercredi à 20h - Salle des Tullistes - Danse
Jeudi à 18h30 - Salle Sautière - Cardio Funk à thème
Vendredi à 19h30 - Salle des Tullistes - Abdos Fessiers
sans oublier la Gym douce à 9h45 le Mercredi - Salle Condorcet.



Christiane COURTOIS, la présidente, rappelle que la cotisation de 30 € par
an - assurance comprise - ne sera pas modifiée l'an prochain, grâce à l'aide
de la Municipalité et à la cohésion des animatrices et responsables qu'elle
remercie.

A vos agendas : La rentrée est prévue le lundi 6 septembre 2004.



Les Minimes garçons accèdent au Top 8 français

Le club de Volley de Caudry est connu pour la qualité de la formation des
jeunes. Et la qualification pour la phase finale des championnats de France
obtenue dimanche dernier en région parisienne par les minimes masculins
couronne une saison particulièrement réussie du volley-club caudrésien.

Pour en arriver à ce stade de la compétition, les protégés de Marc COLLIN ont
éliminé successivement : Le Paris Université Club, Coutances, Charenton,
Marcq-en-Baroeul, Creutzwald, Vernon Saint Marcel, Strasbourg et Illac.
Intouchables en championnat où ils n'ont perdu aucun set, les minimes avaient
échoué l'année dernière aux portes de la phase finale. Après une année de vie
commune supplémentaire, le groupe a gagné en maturité et peut se reposer sur
des individualités performantes. Cette génération a d'ailleurs été championne
de France Benjamin 2002 et championne du Nord minime 2003.

La phase finale de ces championnats de France se déroulera durant le week-
end de Pentecôte dans le Haut Rhin et regroupera donc les 8 meilleures
équipes françaises à savoir Bordeaux, Toulouse, Cannes, Rennes, Lyon,
Asnières, Pfaffstatt et Caudry.



30 Mai - Randonnée VTT à Audencourt
organisée par le VTT Club de Caudry

4 au 13 Juin - Semaine du Handball
organisée par le HandBall Club caudrésien
Centre Ville et Salle Coubertin



5 Juin - Finales Départementales de Handball
Salle Pierre de Coubertin



5 Juin - Finales Départementales de Volley Ball
Salle des Tullistes et Salle Sautière

17 Juin - Tournoi de Football
organisé par le Foyer Occupationnel Paul Levayer
Terrain Prévert

26 Juin - Tournoi de Football
organisé par l'ES Caudry
Stade Sandras



11 Juillet - Tournoi de Pétanque
organisé par le Fifty One
Stade Sandras

31 Juillet - Challenge René DEQUAIRE
organisé par la Pétanque Caudrésienne
Boulodrome Bd Jean Jaurès



1^{er} Août - Concours Jeunes
organisé par la Pétanque Caudrésienne
Boulodrome Bd Jean Jaurès

7 Août - Grand Prix de la Ville de Caudry
organisé par la Pétanque Caudrésienne
Stade Sandras

Et pourquoi pas rêver à un nouveau titre national ?

L'équipe caudrésienne :

Tony ALTAVILLA, Mathieu BONNEVILLE, Hakim BOUDJADJA, Johan
CHOISY, Adrien COLLIN, Julien DEBUT, Mathieu GOGLIN, Flavien
PLAYE, Jérôme SÉNÉCHAL, Brice VISACOSKI.





Point Jeunes



Vous avez dit "RAM" ?

Que peut bien vouloir dire ce sigle obscur ?
RAM veut dire : « Relais Assistantes Maternelles »
Contrairement à ce qu'il laisse penser, il ne s'adresse pas uniquement aux assistantes maternelles mais aussi, et surtout, aux parents ou futurs parents, aux jeunes enfants ainsi qu'aux professionnels de l'accueil de l'enfant.
Bref, il devrait s'appeler « Relais entre parents, enfants et modes d'accueil »

Il est vrai que le RAM a une action plus spécifique auprès des assistantes maternelles.

Parce que s'occuper d'enfants à son domicile est un travail à part entière qui nécessite compétences, enthousiasme mais aussi soutien et reconnaissance. Souvent, les assistantes maternelles se sentent « isolées ». Les relais proposent un espace de rencontre et de parole, un lieu où l'on se ressource, où l'on a la possibilité de découvrir, de s'informer et de se former (dans les métiers de la petite enfance les savoirs ne sont pas figés, heureusement !)

Le relais est aussi un lieu où l'on tisse des liens autour des activités proposées mais encore autour de projets plus festifs comme les fêtes, les sorties, les braderies...

Pourquoi le relais s'adresse-t-il aussi aux parents ?

Parce que confier son enfant à une structure ou à une personne, cela se prépare et n'est pas sans conséquences sur « le devenir » de l'enfant. Là encore, le RAM est pour les parents un lieu où l'on aide et où l'on rassure les parents parfois démunis quand il s'agit de confier leur premier enfant. D'où la nécessité d'une information détaillée de chacun des modes de garde et d'une réflexion afin de choisir le ou les modes mieux appropriés à la demande et à l'enfant (plusieurs modes peuvent se combiner)

Le relais s'organise donc pour accueillir parents et assistantes maternelles par le biais de permanences téléphoniques ou de rendez-vous.

Il apporte aux parents employeurs et aux assistantes maternelles une aide à la préparation du contrat de travail et tente d'éviter ainsi certains conflits (à condition de venir se renseigner avant la signature de ce dernier !). Il propose également une aide administrative et législative.

Le relais propose encore des réunions thématiques où parents, assistantes maternelles et professionnels de la petite enfance, du droit ou de la santé se rencontrent. (alimentation, prévention mal de dos, statut, propriété de l'enfant...)

Et l'enfant dans tout cela ?

Evidemment, si papa, maman et l'assistante maternelle sont satisfaits des conseils et des informations, le premier à en bénéficier c'est l'enfant ...

Et en plus, le relais lui propose un espace de jeux et des activités ! (atelier de psychomotricité, d'éveil musical, de chants et comptines, peinture...)

(Le programme d'activité est envoyé à toutes les AM)

Indirectement, le RAM joue un rôle de premier lieu de socialisation.

Depuis janvier 2004, le RAM s'est installé dans son nouveau local plus central et mieux adapté, juste à côté du multiaccueil « la maison enchantée ».

Rappelons pour conclure que le projet existe grâce à la signature d'un contrat enfance entre la ville et la CAF de Cambrai. Cela signifie bien que l'accueil de la petite enfance est un des axes forts de l'action de la municipalité et l'accueil chez les assistantes maternelles n'est pas oublié.

Caudry compte 68 assistantes maternelles parmi lesquelles 52 sont en activité et proposent un total d'environ 132 places. L'accueil des enfants chez l'assistante maternelle est le mode de garde le plus répandu en France, le plus souple aussi et le moins onéreux pour la famille (grâce à l'aide de la CAF).

Lieu ouvert aux parents et assistantes maternelles, le RAM a pour mission de contribuer à un accueil de qualité du jeune enfant.



Personne à contacter :

Sylvie PLOUCHART

Permanences téléphoniques
et accueils sur RDV les :

Mardis, jeudis et vendredis

De 9h30 à 16h30

RDV possibles hors permanences
(répondeur 24h/24h)

☎ : 03 27 76 34 11



chants et comptines



psychomotricité

22 "bébé



éveil Musical

Point Jeunes



La Braderie
du Relais

Assistantes Maternelles

Comme tous les ans, le Relais Assistantes Maternelles organise sa braderie le **13 juin prochain de 9h à 13h, sous le Marché Couvert**. C'est peut-être pour vous l'occasion de faire de la place dans les armoires, de vendre le matériel pour enfant dont vous n'avez plus usage ou (et) de faire des trouvailles à de bons prix.

Pour participer, c'est facile. Il suffit de réserver votre place du lundi au vendredi par téléphone au 03.27.76.34.11 ou en venant au relais les mardis, jeudis ou vendredis.

Règlement de la Braderie

*L'emplacement coûte 2 €.

*Arrivée des vendeurs à 8h30 sur le parking du marché couvert.

*Il faut prévoir votre matériel d'installation.

*Les articles que vous vendez doivent être en bon état.

*Les enfants sont obligatoirement accompagnés d'un adulte.

*La Maison Enchantée et le Relais Assistantes Maternelles déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'articles.

*La braderie est strictement interdite aux professionnels.

Relais Assistantes Maternelles

Sylvie PLOUCHART

Rue de la Crèche

59540 CAUDRY

Tél. : 03.27.76.34.11



Message de la
Mission Locale du Cambrésis

Structure au service des jeunes 16-25 ans

la Mission Locale du Cambrésis s'associe

au Rallye Emploi organisé par
le LION'S CLUB et l'ANPE
et participe au

FORUM "CAP SUR L'ALTERNANCE"

MERCREDI 26 MAI 2004

DE 10H A 17H

Salle Polyvalente du Val du Riot - rue de Cambrai.

L'objectif principal de ce forum est de mettre en relation :
les entreprises, les centres de formation
et les jeunes intéressés par l'Alternance et l'Apprentissage.

L'Equipe Emploi



Terre
d'Avenir 2004

Un soleil éclatant a permis à 60 jeunes de passer une après-midi agréable à la découverte du Sénégal avec la participation de 12 partenaires bénévoles, qui se sont organisés pour proposer des jeux manuels, intellectuels et physiques. Partenaires constitués de : Mouvements et Services d'église, (MCR, ACO, Catéchistes, Secours Catholique, Scout de France, Enseignement catholique) Services Municipaux de Caudry (Enfance et Jeunesse, Service des Sports), le Centre Social, Avenir Jeunes, la Maison des Jeunes de Beauvois ainsi que les Réseaux d'Échanges Réciproques.

En participant aux différentes activités les jeunes recevaient des bons de valeurs qu'ils devaient ramener à une "banque" en fin d'après-midi, afin de connaître le montant qui partirait au Sénégal, de leur part, pour ce carême 2004.

Le circuit VTT, le stand musical avec les djembes, les Masques, les boucles d'oreilles, les jeux de plein air proposés par les scouts, l'éveil au commerce équitable... sans oublier les honnes crêpes distribuées toute l'après-midi, le choix était varié et tous n'ont pas eu le temps de passer à chaque stand. L'équipe qui a ramené le plus de bons de valeur était composée de 6 filles grâce à qui 42 € partiront aux associations soutenues par le CCFD.

Au total, 450 € ont été recueillis auprès des commerçants de Beaumont, Beauvois, Béthencourt, Caudry, Inchy, Fontaine-au-Pire et Quiévy.

Merci aux enfants qui ont osé bouger et se rendre acteurs de solidarité. Merci aux bénévoles d'avoir pris le temps de proposer aux jeunes de multiples activités. Merci aux commerçants qui ont su parrainer l'événement Terre d'Avenir.

Rendez-vous pour le Défi Terre d'Avenir 2005.

L'équipe CCFD de Caudry.



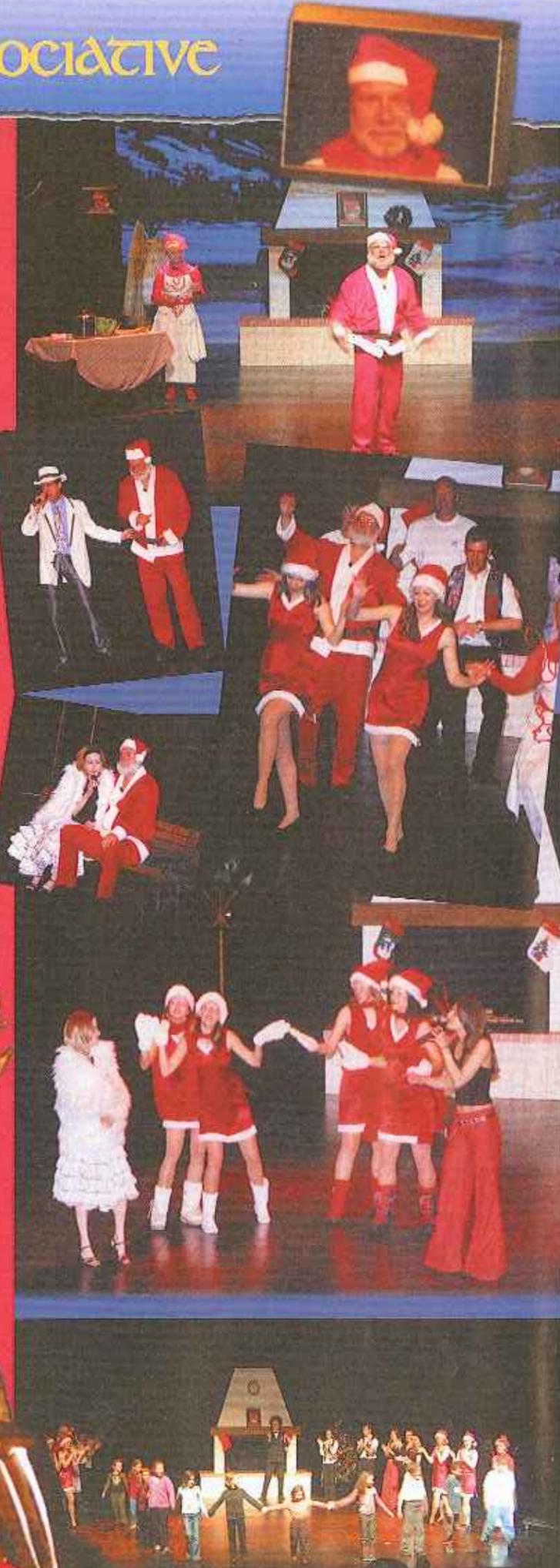
Au Théâtre "Profession Père Noël", par les Feux de la Rampe

Les 3 et 4 avril derniers, l'association "Les Feux de la Rampe" a joué au nouveau théâtre de Caudry, son spectacle d'humour musical "Profession : Père Noël". Près de 600 spectateurs furent une nouvelle fois conquis par la grande qualité de cette comédie pleine de fraîcheur et de rythme, aux décors et aux effets très originaux. Ce spectacle a ainsi confirmé les valeurs sûres d'acteurs, de danseurs et de musiciens qui accompagnent la troupe caudrésienne depuis 10 ans, mais a également révélé de nombreux talents de chanteurs qui ont interprété de façon personnelle des textes réadaptés à chaque situation, sur des mélodies connues de tous.

Derrière une intrigue "décalée" (mais que fait donc le Père Noël une fois la tournée mondiale achevée?) les auteurs nous offrent des situations surprenantes : Prosper Noël subit des scènes de ménage, il élève comme il peut ses filles, il gère son entreprise... Les situations burlesques s'enchaînent aux scènes chargées d'émotion, tout en adressant au public, la vision d'une société souvent matérialiste.

Preuve qu'au-delà de la simple distraction, la portée culturelle trouve aussi sa place... On en redemande !!! Le spectacle est particulièrement adapté aux manifestations que peuvent organiser en fin d'année les associations et les entreprises.

Renseignements au 06.77.04.59.59



+ CROIX-ROUGE FRANÇAISE

15 et 16 Mai 2004

Journées Nationales

- 140 ans d'Actions -

C'est parce qu'un homme, Henry DUNANT, a soulevé un cri d'indignation universel contre la face inhumaine des champs de bataille, parce qu'il a convaincu des chefs d'états et des décideurs de la nécessité de créer une organisation neutre et impartiale pour soulager les souffrances des blessés, sans distinction d'appartenance, que la Croix-Rouge est née. Elle est devenue aujourd'hui le plus grand réseau humanitaire mondial.

Cette indignation fondatrice et cet héritage, la Croix-Rouge les porte en elle et les perpétue depuis 140 ans. 140 ans d'actions pour combattre les détreffes, visibles et invisibles, en France et hors de nos frontières, pour se porter auprès des indigents et des démunis, des victimes d'accidents et des meurtris de la vie. L'année écoulée n'a pas fait exception. Bien au contraire. Sur la scène internationale, l'Association a délégué ses équipes sur plusieurs théâtres de souffrances, en Irak au lendemain de la guerre, en Algérie, pour laquelle elle a créé une chaîne de solidarité entre Français et victimes algériennes du tremblement de terre, en Iran à la suite du terrible séisme qui a dévasté la région de Bam. Dans le même temps, elle poursuivait ses programmes d'aide au long cours, en particulier contre la tragédie du sida en Afrique - 5 à 7 000 deuils par jour ! - à travers un dispositif de prise en charge des malades qui fait aujourd'hui autorité.

Mais c'est en France que s'est concentré l'essentiel de l'engagement des 50 000 bénévoles, répartis sur les 1 176 délégations que compte l'Institution. Dans la discrétion, au plus proche des réalités vécues, elle a poursuivi et amplifié ses programmes d'actions :

*La lutte contre l'exclusion, en hiver mais aussi tout au long de l'année, demeure l'une de ses priorités, comme l'atteste le développement de ses samus sociaux, centres d'hébergement d'urgence, antennes alimentaires et vestiaires, espaces mères-enfants, structures de prévention sanitaire. Plus d'un million de personnes en difficulté ont ainsi été aidées et suivies au cours de l'année 2003.

*Des programmes ciblés sur des populations spécifiques ont également pris leur essor. Il s'agit en particulier d'initiatives lancées en faveur de détenus, de familles vivant en errance ou en quartiers défavorisés, de personnes souffrant de solitude ou d'illéisme.

Dans l'urgence la Croix-Rouge n'a pas failli à ses devoirs. En décembre, ses équipes se projetaient une fois de plus dans le Sud-Est, auprès des familles frappées par les inondations, afin d'installer un dispositif de secours immédiat et de solidarité dans la durée. Le temps fort de l'année écoulée demeure cependant l'épisode funeste de la canicule estivale. Interrompant leurs vacances, se libérant sans délai de leurs obligations, des centaines de bénévoles se sont spontanément portés auprès des personnes les plus fragiles, dans les maisons de retraite ou à leur domicile. Un effort et une mobilisation, salués par les plus hautes instances du pays.

Mais pour être présente partout où le droit fondamental à la dignité est bafoué, pour secourir en urgence les plus vulnérables d'entre nous, pour continuer à servir, en toutes situations, la Croix-Rouge a besoin de vous !

C'est pourquoi, les 15 et 16 Mai prochains, elle descendra dans la rue, à l'occasion de sa quête annuelle.

Nous comptons sur vous pour être présents, et fêter avec elle, solidairement, ses 140 ans.



Une L.A.N. Game à Caudry : une innovation !

Dans la salle des Fêtes du Pôle Culturel : cette manifestation, organisée par l'Amicale Laïque de Caudry, avec l'aide de la "Maison des Associations" et de "Avenir Jeunes", s'est déroulée le samedi 10 avril à partir de 14h pour se terminer le dimanche 11 avril vers 17h. Une L.A.N. (Local Area Network) c'est un jeu qui consiste à mettre plusieurs ordinateurs en réseau pour que tout le monde joue. Trois tournois de différents jeux ont été organisés : Battlefield, Counter-strike et Warcraft 3. Plus de 80 joueurs se sont affrontés par équipes de cinq.

Tous les joueurs des 5 premières équipes ont reçu un lot allant du graveur externe à la lampe USB.

Un service de restauration sur place était assuré - à un coût modéré - avec des croque-monsieur, des sandwiches, des friandises et des boissons ainsi qu'un petit déjeuner pour le dimanche matin.

Le Maire, venu avec des conseillers, a été satisfait de la bonne tenue des joueurs, mais un peu inquiet en apprenant que certains avaient passé les deux jours, sur leur micro, sans dormir. Heureusement, le lundi 12 était un jour de repos.

Le Président de l'Amicale Laïque, Jacques DENOYELLE, s'est déclaré enchanté par la bonne tenue de cette manifestation, par l'aide efficace des jeunes qui se sont vraiment impliqués dans l'organisation, la mise en place et le nettoyage de la salle.

En partant, les joueurs se sont donné rendez-vous l'année prochaine à Caudry. Ils ont été impressionnés par la salle, l'organisation et le nombre de lots distribués. Nul doute qu'en 2005, il n'y aura pas assez de place dans cette salle.

À la suite de cette L.A.N., l'Amicale Laïque va créer une section "L.A.N.", en partenariat avec la "Maison des Associations".



...Distinction pour un Caudrésien - André LEFEBVRE, Caudrésien de naissance a fait sa carrière dans la gendarmerie. Il a occupé de nombreux postes dans divers lieux. Il a gravi les échelons et après une riche carrière il a fait valoir ses droits à la retraite. Pour récompenser ce brillant parcours, Monsieur LEFEBVRE est promu chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Les insignes de ce grade lui ont été remis par le Maire, dans la Salle des Cérémonies de l'Hôtel de Ville en présence de gendarmes, dont le Lieutenant Nortier, et des membres de l'Ordre National du Mérite.



...Visiteur de marque - Luigi BUITONI reçu en Mairie. De passage à Caudry, Luigi BUITONI est venu saluer Jean BIANCHET avant son départ en retraite. La Municipalité a reçu ces deux personnalités en Mairie. Guy BRICOUT a remercié le grand patron italien de sa présence et lui a offert un souvenir de dentelle et un livre sur le Caudrésis. Monsieur BIANCHET a fait l'objet d'une réception particulière quelques jours plus tard.



...Assemblée générale - Beaucoup d'associations en ce début d'année tiennent leur assemblée générale ; associations sportives, culturelles ou encore syndicales. A l'invitation de celles-ci un représentant de la Municipalité assiste à ces réunions qui sont un moment fort dans la vie des associations.



...Travaux - Le chantier de la future salle de sports au bord de la rue Dunant avance à grands pas. Une visite a été organisée en mars à l'intention des élus qui ont coiffé le casque de chantier pour la circonstance. Brieèvement, rappelons que cet ensemble comportera une grande salle (44x24m) avec des gradins pour 500 personnes et deux salles plus petites (32x19m) et (14x12m).



...Médical - Un centre d'auto-dialyse a été inauguré juste à côté du centre de radiologie, rue Berlioz. Il est équipé pour soigner efficacement et recevoir des malades, dans une salle agréable au matériel des plus moderne.



...Don au Service Kinésithérapie du Centre de Coubert à Brie Comte Robert - La Mairie de Caudry a fait don de planches de transfert, confectionnées par les Services Techniques, au Centre de Médecine Physique et Réadaptation, par l'intermédiaire d'un patient, Monsieur GROSDCOEUR. La planche de transfert permet au patient en fauteuil roulant, de se glisser, en toute sécurité, de son fauteuil à une chaise, par exemple.



...Fifty-One Ladies Club de Caudry.

Remise de Chèque du 23/03/04.
Club actif et dynamique sa devise est "Amitié, Estime et Tolérance".

Présidé par Isabelle RIBEAUCOURT, le club Fifty-One Ladies de Caudry compte maintenant 15 membres. Ce club service féminin a choisi d'axer son service à la communauté sur l'aide aux enfants de Caudry et de ses environs.

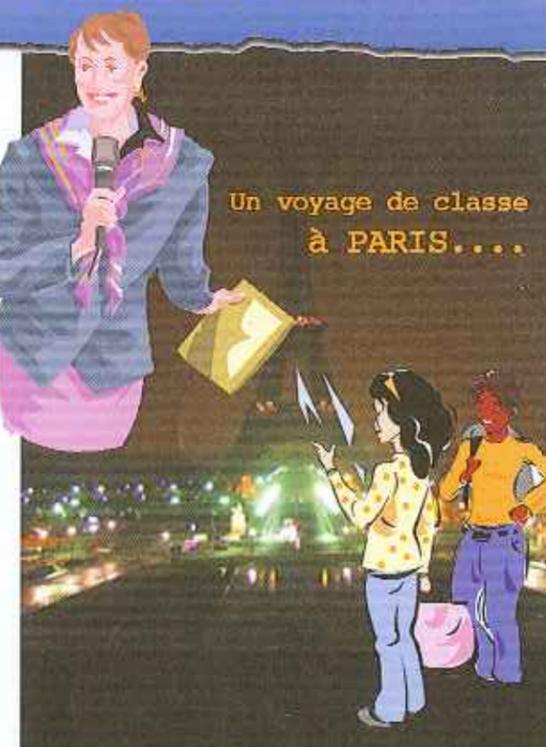
C'est dans cette optique qu'il a remis le 23/03/04 un chèque de 1000 euros aux élèves de la SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) du Collège Prévert de Caudry, en présence de Philippe SENECATI, Principal du Collège et de Marie-Claire DUPONT, Directrice de la SEGPA. Cet argent sera utilisé dans le cadre d'un projet pédagogique ayant pour support un voyage de classe à PARIS.

Cette année marquera une date mémorable dans la vie du Fifty-One Ladies Club de Caudry. En effet, ses membres organisent leur Remise de Charte, grand événement dans la vie de tout club-service. Il s'agit d'une cérémonie visant à officialiser son existence, en présence de représentants internationaux du Fifty-One et de représentants des autres clubs-services existant sur le secteur.

La date a été fixée au 6 Novembre 2004.

...Des Salons

...Salon de la gastronomie - Le Lion's Club du Cateau Caudrésis a organisé durant un week-end de Mars, dans la grande salle de la Base de Loisirs un salon de la gastronomie. 35 exposants ont présenté les richesses du terroir et de la France entière. Les bénéfices récoltés par cette association caritative seront utilisés pour offrir des vacances d'été à quatre enfants de la région. Bien évidemment d'autres actions sont inscrites au programme du Lion's Club.



...Salon du mariage - Pour la treizième édition du salon du mariage qui s'est tenu à la Base de Loisirs, un hommage particulier a été rendu à Thierry LEMAIRE.

André CHARDON a rappelé que ce dernier a été l'initiateur de cette manifestation avec Eric DELACOURT, Pascal PETIT et lui-même.

...Salon de l'Automobile - Un salon de l'automobile organisé à l'initiative d'élèves de BTS du Lycée Camille Desmoulins du Cateau s'est tenu au Marché Couvert et sur la Place du Général De Gaulle les 27 et 28 Mars derniers.

9 des différents concessionnaires automobiles du Caudrésis ont répondu à l'appel d'Emilie, Catherine et Amélie.

Ces étudiantes en 1ère et 2ème année de BTS Assistante de Direction ont fait preuve de sérieux et de dynamisme.

Guy Bricout, Maire de Caudry et Monsieur LEDIEU au nom des différents participants n'ont pas manqué de le souligner.

Face au succès rencontré lors de ce beau week-end ensoleillé, le rendez-vous pour 2005 a été pris.

...Salon de l'immobilier - Des jeunes en BTS Action Commerciale du Lycée Privé du Cambrésis ont organisé début Avril un salon de l'immobilier.

14 exposants sont venus s'installer durant deux jours dans le hall du Marché Couvert.



Minimum

C'est juste un rêve de cinq sous
Qui rend le pauvre un peu plus riche
Et fait le plein de la bourriche
En poissons d'or, noirs au dessous.

Et les sobres deviendront saouls,
Toi amoureuse de moi, chiche !
Sous les palmiers bleus de l'Autriche
Où mes cinq sous seront dissous.

Hélas ! A ce prix-là un rêve
A peine murmuré s'achève
En un fracas de songes creux

Et la nuit qui bâille à la lune
Dans son froid réveil vaporeux
L'estime moins lourde qu'une prune.

Jean-François SAUTTERE.



Les Manifestations au Foyer Schweitzer



Vendredi 4 Juin

Visite du Catésis, Animation Dansante et Revue au Val de Riot
Condition d'inscription :
Être résidant à Caudry depuis plus d'un an,
être âgé de 60 ans dans l'année.
Le repas est offert par la Municipalité
Condition de Réservation : 5 €
les inscriptions se font au Foyer Schweitzer
les 10, 11 et 12 Mai de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Mercredi 16 Juin

Repas de clôture
à la Salle des Fêtes du Pôle Culturel
Inscription au Foyer Schweitzer



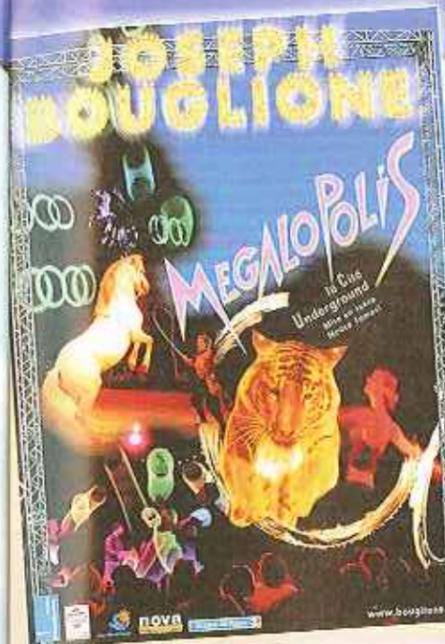
Tous les jeudis de 17h à 18h

Activité Sportive du 3^{ème} âge - Gymnastique douce
avec l'association "siel bleu"
Tous les jeudis de 17h à 18h.
Les séances vous sont offertes
pendant un trimestre.



Le Foyer ferme ses portes le 23 juillet. Les activités et les repas reprendront le 6 septembre.

La Ville de Caudry, les seniors d'Albert Schweitzer et l'Association des Retraités Caudrésiens ont organisé leur traditionnel Thé dansant de Printemps le 31 Mars dernier, à la Salle des Fêtes du Pôle Culturel. Toute l'après-midi, les seniors ont pu danser sur des airs de valses, tangos et autres... Cette manifestation était animée par René Musette et son ensemble.



Après 15 ans d'absence, le Cirque Bouglione est de retour en tournée et sera prochainement dans notre ville.

Après "B...comme Beethoven", "Songe d'une Nuit d'Été" et "Jules Verne - l'Odyssée 2001", Joseph Bouglione, vous propose de porter un autre regard sur le cirque avec sa nouvelle super-production :

Mégapolis la Cité Underground

Mise en scène de Neusa Thomasi avec le soutien de Nova Magazine, du Ministère de la Culture, de la Région Ile de France, de la Mairie de Paris et de l'Adami

"Imaginez une cité peuplée d'ouvriers-jongleurs, de tigres-soldats, d'esclaves-acrobates, de chameaux, de gladiateurs-équilibristes, d'ânes, de lamas et d'un drôle de robot dresseur de chevaux, tous dirigés par l'Homme-Science et l'Homme-Pouvoir"

C'est Mégapolis, la Cité Underground

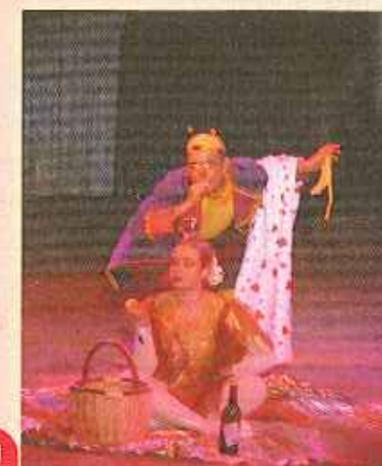
Un jour, un clown libre de rêver, va bouleverser l'ordre de cette cité... C'est du moins ce que raconte un troubadour des temps modernes aux allures d'un Monsieur Loyal Hip-Hop..."

Mégapolis, un spectacle de cirque théâtral, musical et pictural en hommage à Fritz Lang et Georges Méliès. Un casting hallucinant ! Une intrigue à couper le souffle, des effets et des animaux très spéciaux !!

A Caudry
Mardi 22 Juin à 20h30
et Mercredi 23 Juin à 14h30.
Visite du zoo, toute la journée

Mégapolis - la Cité Underground.
Maintenant, la sentez-vous vibrer sous vos pieds ?

Réservation à l'Office de Tourisme
Place de Gaulle
Tél. : 03..27.70.09.67



Il était une fois la famille Bouglione, célèbre dynastie au royaume du cirque. Une histoire qui débute comme un conte pour enfants...

On raconte que Sampion Bouglione, marchand de tissus à Turin, quitta le confort d'une vie aisée et sédentaire pour les jolis yeux d'une tzigane dompteuse de fauves. Sampion, en prince, enlève Sonia la belle. Ensemble, ils partent dresser des chapiteaux en Amérique. Nous sommes en 1830 et la saga des Bouglione ne cessera de générer d'autres épisodes légendaires.

L'ainé de leurs fils, Michel, revient en Europe quelques années plus tard et donne naissance à une nouvelle graine d'artiste qui, comme le veut la coutume des gens de cirque, prendra le nom de son grand-père : Sampion. Le fils de Sampion, Joseph, devenu le patriarche incontesté du cirque français, prend la direction du Cirque d'Hiver en 1934. Sous le chapiteau familial, au rythme des tournées, son fils cadet Joseph Junior (dit Zézé) s'illustre dans les entrées comiques, le dressage de Harry l'intrépide chimpanzé, puis la présentation d'un numéro de fouets et lassos. En 1968, il épouse Germaine Jeanne Nina Gazaçon, trapéziste et petite-fille d'une grande dompteuse : Germaine Bouglione.

Et, de Joseph en Joseph, naît la sixième génération de Bouglione : André-Joseph voit le jour en juillet 1973 lors d'une tournée estivale. Il suit pendant près de 10 ans la classe dans la caravane-école du cirque, en compagnie de sa soeur aînée, Sabrina Alexandra. Mais plus que l'orthographe et les mathématiques, c'est le quotidien des tournées éternelles qui le passionne.

De 1982 à 1990, Joseph et Germaine Bouglione décident d'interrompre cette vie de voyage et s'installent à Paris pour offrir à leurs enfants une scolarité moins cahotante... Mais pour André-Joseph et Sabrina Alexandra, les passions priment sur la raison et il leur faut retrouver tout ce qui fait la vie des Bouglione : l'odeur de la piste, les frissons, l'émotion, les couleurs des costumes, les tournées...

André-Joseph Bouglione épouse en 1995 Sandrine Suskow, trapéziste et fille d'un grand dompteur de fauves.

Sandrine, Sabrina Alexandra et André-Joseph Bouglione créent en 1992 un chapiteau de toute pièce, dédié à leur père et à leur grand-père : le Cirque Joseph Bouglione. Ils sont aujourd'hui les plus jeunes directeurs de cirque d'Europe.

2004, une année sportive à Caudry...

Le début du mois de juin est traditionnellement, le mois des finales de coupes pour les sports collectifs... Cette année, les finales départementales de volley-ball et de handball auront lieu les 5 et 6 juin dans notre ville.

Le 12 Juin, l'ES Caudry organisera les finales du Cambrésis de football.

Par ailleurs, la saison 2003 - 2004 aura été marquée par des résultats remarquables au plan sportif :

-montée en Nationale de l'équipe première de l'A.L. Caudry Volley-Ball.

-parcours encore une fois exceptionnel de l'équipe des minimes de ce club qui s'est une nouvelle fois qualifiée pour les phases finales de la Coupe de France.

-le club de gymnastique rythmique a recueilli deux titres : un de championne et un de vice-championne de France UFOLEP ainsi qu'une 10ème place en deuxième division nationale FFG pour une gymnaste au niveau des individuelles et a qualifié de nombreuses équipes en finales nationales.

-au niveau de la natation, Jean-Baptiste POULAIN continue son parcours et a dépassé, en avril dernier le cap des 250 podiums en compétition !

Enfin, chacun d'entre vous aura pu remarquer que le chantier du palais des sports avançait à grands pas. Il devrait entrer en service dans le premier semestre 2005.



Service Sports et Fêtes

Depuis plusieurs mois, ces deux services ont fusionné. Les missions confiées précédemment aux deux services ont été reprises en grande partie. L'objectif étant d'apporter aux différentes demandes une réponse adaptée aux disponibilités de la Ville.

Pour mémoire, ces deux services intervenaient, jusqu'à présent, de nombreuses fois, au profit des manifestations caudrésiniennes.

J'en profite pour rappeler aux nombreux utilisateurs que les demandes d'intervention ou de matériel doivent parvenir obligatoirement au minimum quatre semaines avant la manifestation. En effet, ces derniers temps, des demandes de plus en plus tardives sont réceptionnées par le service (moins d'une semaine avant la manifestation).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les deux responsables : Mr François-Xavier BRIQUET et Mr Philippe LEMAIRE.

F.-X. BRIQUET.

Envie de vous distraire ???

FETE DE B.L.C. à la Base de Loisirs le Vendredi 25 Juin 2004.

Vedettes de la Chanson, Musique,
grand feu d'artifice autour des étangs

Le mois de Juin c'est aussi la Fête des écoles

Fête des Tullistes Centre Ville du 7 au 21 Juillet Fête Foraine

RETRAITE AUX FLAMBEAUX le Mercredi 13 Juillet 2004

GRAND FEU D'ARTIFICE SUR L'EAU Base de Loisirs le Mercredi 13 Juillet 2004

FÊTE NATIONALE Fête Foraine et Jeux Populaires le Jeudi 14 Juillet 2004



GRANDE BRADERIE Centre Ville le Dimanche 18 Juillet 2004

Envie de vous distraire ???

BALL-TRAP à Caudry, Chemin du Bois (derrière le FIMOTEL) Manifestation organisée par l'association "Les amis réunis" les 5 & 6 Juin 2004.

BROCANTE semi-nocturne à Caudry, Boulevard Jean Jaurès, Rue Léonce Bajart, Rue de Cambrai et Avenue Jules Guesde. le Samedi 5 Juin 2004.

De 14H à 00H. Prix : 1€ le mètre.

Renseignements et inscriptions au :

- 03.27.75.55.42, le Président du Comité,
 - 03.27.85.20.72, Café le Saint Bernard,
 - 03.27.75.09.55, Café le Gain's Bar,
 - 03.27.75.81.44, Café le P'tit Lensois.
- Manifestation organisée par le Comité des Fêtes du Bld J. Jaurès.

FETE DE LA MUSIQUE le Samedi 19 Juin 2004.

Programme :

-Après-midi :

- *Au Café La Victoire : Accordéon rythmes et chansons dès 16H.
- *Au Café Le Country : Concert rock avec le Groupe "KUTCH" dès 13H.
- *Dans les quartiers de la ville : Animations percussions et danses africaines dès 17H.
- 15H30 : *Ilot Faïdherbe : Concert par la classe de FLUTES et PERCUSSIONS de l'Ecole de Musique,
- 16H : *Eglise d'Audencourt : Concert par la classe de GUITARE de l'Ecole de Musique,
- 17H : *Eglise d'Audencourt : Concert par la classe de Chant Choral de l'Ecole de Musique,
- 18H : *Quartier Maupassant : Concert par l'Orchestre Junior
- 19H : *Maison de Quartier Blanqui : Départ de la Parade de la Batterie Fanfare,
- 21H : *Place du Général De Gaulle ou Espace Mélayers (en cas d'intempéries):

"L'Afrique en Diagonale"

Akim El Sikameya - Musique Arabo-Andalouse
Rossy - Bal Malgache.

BROCANTE à Audencourt, le Samedi 28 Août 2004.

De 8H à 16H. Prix : 1€ le mètre.

Réservation sur place.

Vente d'objets neufs interdite.

GRAND RALLYE TOURISTIQUE organisé par la Communauté de Communes de l'Est Cambrésis, le Dimanche 12 Septembre 2004.

Renseignements à l'Office de Tourisme
Place De Gaulle - Tél. : 03.27.70.09.67.

Ils s'installent, ils déménagent



Vous venez de vous installer ou de déménager et vous voulez figurer dans cette rubrique contactez le Service Communication au 03.27.75.70.27.



Hommages

Michel ROVIN

Né en Pologne en 1924, il arrive en France à l'âge de 5 ans. Très jeune, il débute sa carrière professionnelle comme réparateur de cycles. Il devient ensuite mineur de fond à Aubry.

Pendant la seconde guerre mondiale, il est requis pour le travail obligatoire. Par la suite, il devient résistant dans les Forces Françaises de l'intérieur.

Par son mariage, il devient caudrésien en 1945.

Il travaille ensuite dans les établissements Beauvillain et Carpentier-Preux en tant que tulliste en guipures.

Son action au service des autres a été un combat perpétuel.

Tout d'abord à travers la Mutuelle du Cambrésis ; il rentre par la suite au sein du Syndicat Force Ouvrière en tant que représentant des guipuriers de Caudry.

Successivement, il occupera des postes à responsabilité que ce soit au niveau local, départemental, national et international. Il a siégé au Bureau International du Travail où il fut un membre très actif.

Il a été secrétaire de l'Union Locale FO textile de Caudry et de ses environs et également Administrateur de la C.P.A.M. de Cambrai de 75 à 96.

En parallèle, il fut Conseiller Prud'Homal à Caudry puis au Tribunal de Grande Instance de Cambrai, administrateur dans divers organismes de retraites complémentaires et autres associations dont celle du Musée de la Dentelle de Caudry, dans laquelle il fut trésorier.

En 1987, Michel ROVIN fut promu "Chevalier dans l'ordre national du mérite. Le 14 février 2004, il devait recevoir un chariot caudrésien. Malheureusement, il est décédé deux jours avant.



Anna SUBA

Anna SUBA, la doyenne de la Cité de la Dentelle, s'est éteinte le 1^{er} avril dernier à l'âge de 104 ans. Née à Rudno (Slovaquie) en 1899, elle arriva en France à l'âge de 24 ans. Elle s'installa à Maisons en Eure et Loire où elle exerça une activité dans une exploitation agricole. De son mariage naquirent quatre enfants : Michel, Valérie, Suzanne et Joseph. Tous quatre furent confiés à leurs grands-parents afin de suivre leurs études en Slovaquie et revinrent en France en 1934. Son époux, Stéphane, mourut quatre ans plus tard. Anna Suba arriva à Caudry en 1986 où elle fut accueillie par sa fille Suzanne. En 1998, elle entra à la Maison de Retraite Léonce Bajart.

Selon les dernières volontés de la défunte, les funérailles religieuses eurent lieu le mardi 6 avril dernier à Maisons en l'Eglise Ste Anne.

Henri LÉVÉQUE

Des convictions - un engagement

C'est après une longue et pénible maladie, qu'il a affrontée avec beaucoup de courage et de lucidité, qu'Henri LÉVÉQUE nous a quittés le 18 décembre 2003. Henri LÉVÉQUE est né le 7 septembre 1924 à Carnières. Après l'école primaire, il entra comme apprenti dans un garage de son village. D'un caractère indépendant, il s'installa rapidement comme commerçant itinérant, proposant de village en village, des légumes, des boissons et de l'épicerie. Déjà, à l'époque, il impressionnait par sa grande carcasse dont il jouait habilement, par sa faconde patoisante et par sa grande aptitude au calcul mental lui permettant d'obtenir rapidement, sans crayon, le montant de la note à payer. Il n'a jamais été un grand littéraire, ne s'exprimant que dans un langage local imagé qu'il estimait plus riche et plus apte à transmettre ses jugements bien sentis, mais il était un expert en calcul possédant la bosse du commerce.

"Cafetier - Taxi" à Cambrai durant quelques années, puis "hôtelier - Restaurateur" à Fournies durant une dizaine d'année, c'est en 1970 qu'il s'installa définitivement à Caudry, commerçant en jeux et loteries. Issu d'une vieille famille de gauche, il était l'héritier des traditions ouvrières et du combat pour le progrès social qui ont marqué depuis plus d'un siècle l'histoire du Nord en général et du Cambrésis en particulier. Militant socialiste depuis l'âge de 16 ans, il n'a jamais failli à son idéal politique, il a toujours été fidèle à ses convictions, rejetant toute compromission. Militant dans l'âme, il a été très souvent impliqué dans des combats électoraux locaux, sous les couleurs de la gauche évidemment :

-Conseiller municipal à Fournies de 1965 à 1971

-Conseiller municipal à Caudry de 1971 à 1983

-Adjoint aux seniors à Caudry de 1983 à 1995

-Conseiller municipal d'opposition à Caudry de 1995 à 2001.

Il avait été très affecté par la disparition de son ami Jacques WARIN qui lui avait renouvelé en 1989 le poste d'adjoint que lui avait confié Paul MOREAU en 1983 ; mais par sa présence et sa forte personnalité, il avait contribué à la reprise du flambeau et à la poursuite du combat pour une société plus juste et plus éclairée. Vigilant, il veillait constamment à ce que l'engagement et le combat collectifs dans ce domaine ne soient pas relâchés. Jusqu'au bout, il a maintenu la pression.

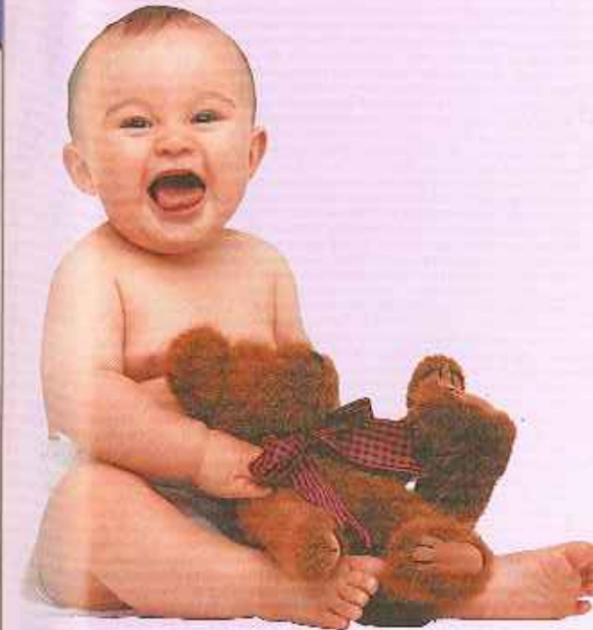
Sous ses allures bougonnes et un peu bravaches, il dissimulait une grande sensibilité, une grande générosité et beaucoup d'humanisme, ce que seuls ses amis décelaient, malgré son désir de bien cacher ce qu'il considérait, à tort, comme étant une faiblesse pour un homme, relents d'une éducation villageoise que nous avons bien connue.

Avec Henri LÉVÉQUE, c'est une figure caudrésienne qui disparaît, une référence, une conscience même pour les gens de gauche. Rien ne meurt, tout renaît... Les vertus socialistes qu'il a portées toute sa vie sont transmises, elles serviront d'exemple. Son noble combat ne s'arrêtera jamais, il continue... La génération qui le suit reprend le flambeau et le transmettra à la génération qui arrive...

Sa famille, ses proches, ses amis, ses camarades savent qu'Henri LÉVÉQUE a toujours fait ce qu'il croyait être son devoir et qu'il restera dans nos mémoires puisqu'il fait partie de notre patrimoine.

Bernard PODEVIN
Conseiller Municipal socialiste.

Naissances



28/01/2004 Nathan PHILIPPE
05/02/2004 Cloé CLAISE
10/02/2004 Florian LEPROHON
11/02/2004 Julien RODRIGUES
15/02/2004 Justine PRÉVOT
16/02/2004 Jessica DELEVACQUE
18/02/2004 Alexandre DESSAINT
18/02/2004 Constant LANGLET
20/02/2004 Romane DEUDON
20/02/2004 Yoann LENGREND
24/02/2004 Celia ALUNNO
25/02/2004 Sarah LUCAS
03/03/2004 Nathan LARDÉ
09/03/2004 Anaëlle LOBRY
09/03/2004 Mattéo RADOUAN
10/03/2004 Enzo NETO DE FREITAS
15/03/2004 Nicolas SWIETLICKI

17/03/2004 Nicolas VARLOT
19/03/2004 Sarah LADENT
21/03/2004 Manon BIENAIMÉ
25/03/2004 Sarah TONDEUR
26/03/2004 Noé DENHEZ
29/03/2004 Marguerite VERFAILLIE
01/04/2004 Lou-Ann SERUSIER
02/04/2004 Alexandre QUENNESSON
04/04/2004 Justine NISOLE
05/04/2004 Yann AFFLARD
07/04/2004 Mathilde BEUN
10/04/2004 Alison PLEZ
15/04/2004 Mike THIROUX
15/04/2004 Mathieu WALLART
16/04/2004 Alexis DAPVRIL
16/04/2004 Aurélien DAPVRIL



Mariages

10/01/2004 Tony FONTAINE - Vanessa BRAY
07/02/2004 Denis POTIER - Sabrina LANCIAUX
14/02/2004 Yann LUTICK - Virginie CANONNE
20/03/2004 David HODIN - Emilie DUMENIL
20/03/2004 Christian PASTURE - Paméla CATENNE
17/04/2004 Axel HOE - Karine VILLETTE

Décès

24/01/2004 Gertrude AUGUSTYNIAK Vve LECLERCQ 81 ans
24/01/2004 Jacques CORNILLE 75 ans
31/01/2004 Georges JOLY 80 ans
05/02/2004 Marie FONTENELLE 77 ans
07/02/2004 Manuela DEBUT 47 ans
07/02/2004 Edmonde MOIRET 78 ans
08/02/2004 Claude FERREIRA 77 ans
10/02/2004 René LÉVÉQUE 73 ans
12/02/2004 Laure GRIERE Vve VALEZ 96 ans
12/02/2004 Michel ROVIN 80 ans
18/02/2004 Maryse DAVAIN ép. JOBET 57 ans
25/02/2004 Raymonde HERBIN 81 ans
26/02/2004 Georges BERTRAND 86 ans
28/02/2004 Thierry LANCIAUX 42 ans

02/03/2004 Joseph DOMINIAK 92 ans
03/03/2004 Jean-Paul LEFEBVRE 58 ans
14/03/2004 Jean-Claude DÉFOSSÉ 67 ans
21/03/2004 Jeanne LORRAIN Vve WIBAUT 94 ans
23/03/2004 Raymonde CHARDIN Vve FISHER 75 ans
27/03/2004 Dorothee AFCHAIN 31 ans
28/03/2004 Madeleine JACQMIN Vve JACQMIN 88 ans
30/03/2004 Michel CLAISSE 69 ans
30/03/2004 Janine JOCAILLE Vve DOUCHET 66 ans
01/04/2004 Anna KULIK Vve SUBA 104 ans
03/04/2004 René FORTIN 70 ans
06/04/2004 Olivier LÉVÉQUE 32 ans
07/04/2004 Léonie COPIN ép. GERVAIS 93 ans
13/04/2004 Alicia DOFFE 43 ans

Le Musée Caudrésien des Dentelles & Broderies
présente jusqu'au 22 Août 2004
sa nouvelle exposition :

“Entretien avec

Christian Gasc”

César du meilleur costume
1996-1997-1998 & Molière 2003.

Créateur de costumes, Christian GASC nous présente son univers fait d'élégance et de raffinement. Reconnu et plusieurs fois récompensé, il nous invite à partager son amour des costumes et la passion pour les dentelles et les broderies à travers trente-huit de ses plus beaux costumes portés au cinéma, au Théâtre et à l'opéra.

Christian GASC est un costumier dont le nom figure au générique d'une liste impressionnante de films, pièces de Théâtre et opéras. Pour ne citer qu'eux : "Le Bossu", "Madame Butterfly", "Ridicule", avec Fanny ARDANT, pour qui il a réalisé quatre robes de Style Louis XVI, toutes confectionnées dans des taffetas, dentelles, et tulle brodés aux tonalités de rouge flamboyant.

Exposition réalisée avec le concours de :

- M. Peter HOFER à Vienne,
- Le Théâtre du Palais Royal à Paris,
- et l'Opéra Royal de Wallonie à Liège.

